

DÉCEMBRE
1976
N° 160

LUMIERES DANS LA NUIT

19° ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **NOTES ET RÉFLEXIONS A PROPOS D'UNE MODE LITTÉRAIRE** (p. 3)

■ **ENQUÊTES A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE** (p. 4 à 18)

■ **CI-DESSUS : AIRE SUR L'ADOUR** (Landes) le 19-7-76 (p. 10)

■ **L'ÉTUDE SPECTROGRAPHIQUE DU PHÉNOMÈNE OVNI** (p. 21)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Notes et Réflexions à propos d'une mode littéraire, par MM. CONSOLIN et PICARD
PAGE 4 : Résumé de l'article paru sur le cas «Miguel FERNANDEZ», transmis par M. DARNAUDE.
PAGE 5 : Nouvelles d'Espagne et d'Argentine, par A. FERNANDEZ
PAGE 6 : Un OVNI près du lac de Kivu (Zaire), par Ch. PIENS
PAGE 7 : OVNI au sol à Madagascar, par H. JULIEN
PAGE 8 : Observation d'un gendarme à l'île de la Réunion.
PAGE 9 : Enquête à Lavilledieu-du-Temple (Tarn et Garonne), par Guy ROHAN.
Enquête à Lagardelle (Hte Garonne) sur la D. 12, par M. GAYRAL.
PAGE 10 : Enquête dans les Landes, par M. MME GUEUDELLOT et MM COUDROY et GUEUDELLOT
PAGE 12 : Enquête dans le Loiret, par M. JEANTHEAU.
PAGE 13 : Observation à Quend-Plage (Somme) enquête de M. PERRIER
PAGE 15 : Dans les Ardennes, par M. SPINGLER
PAGE 16 : Dans les Vosges, par le G.P.U.N.
PAGE 17 : OVNI vus au sol ou à proximité.
PAGE 18 : A propos de recherches d'archives, par B. DUPOU.
PAGE 19 : Courrier Résofo, par M. MONNERIE.
PAGE 21 : L'étude spectrographique du phénomène OVNI, par M. VIEROUDY
PAGE 26 : Lettre ouverte à Monsieur SCORNAUX, de F. LAGARDE.
Réponse de Monsieur SCORNAUX.
PAGE 27 : Nouvelles récentes, par I. TAHON.
PAGE 28 : Nos livres sélectionnés.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL
et de Jacques VALLEE
par le Groupement «Lumières dans la Nuit»
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).
PRIX : 30 F. FRANCO.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F

ETRANGER : majoration de 10 F. pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELLOT, F. LAGARDE,
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

† R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

Notes et Réflexions à propos d'une mode littéraire

par Michel PICARD et Francis CONSOLIN (D.R.)

La prolifération de la littérature soucoupique, particulièrement évidente en 1976, ne constitue pas forcément une bénédiction. Elle a pour objectif d'établir une soif d'irrationnel (« la montée de l'irrationnel... ») et correspond à une politique commerciale dont le premier souci est d'exploiter un filon. C'est notamment le cas pour certains éditeurs qui, à cet effet, ont créé des collections spéciales, aux titres accrocheurs : « Les Enigmes de l'Univers », « Les Portes de l'Étrange », « Aux confins de la science », « Les Chemins de l'Impossible » etc... La liste n'est pas limitative.

Certaines publications étant quasi mensuelles, les éditeurs font face, le cœur léger, en acceptant à peu près n'importe quel manuscrit. Le système commercial en vigueur contient ses propres contraintes, et nous commençons à être saturés des Extra terrestres dans le présent, le futur, dans quelque monde parallèle, dans la Terre Creuse, dans la Bible. Les redites sont innombrables, les affirmations gratuites ne se comptent plus ; on nous gratifie d'hypothèses toutes plus ahurissantes et fumeuses les unes que les autres. Le mouvement, qui affecte aussi les revues, semble bien irréversible. Il convient donc de faire la part des choses. Les livres sérieux sont ceux écrits par des gens compétents (MICHEL, VALLEE, HYNEK...) ou faisant appel aux mêmes sous forme d'interviews, compilations dûment référencées, articles écrits par des scientifiques. (DURRANT, BOURRET...).

Dans la première catégorie, très peu nombreuse, il faut ranger les livres de nos voisins et amis belges, Jacques SCORNAUX (et Ch. PIENS) d'une part, et l'équipe de la SOBEPS d'autre part. Voici deux livres fort intéressants.

1) A LA RECHERCHE DES OVNI (Marabout), de SCORNAUX, est un ouvrage complet, abordant tous les aspects du problème OVNI, sans exception. C'est, de ce fait, un Guide unique en son genre.

2) DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI (SOBEPS) est le cousin belge de MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES (qui reste, en la matière la référence-type). Livre sérieux et très élaboré, il mérite comme le précédent, de figurer en bonne place dans les bibliothèques de tous ceux qui prêtent attention, de près ou de loin, au phénomène OVNI.

La deuxième catégorie a vu naître récemment le petit dernier de J.C. BOURRET, LE NOUVEAU DÉFI DES OVNI (France-Empire). Ce livre fera date.

La Gendarmerie Nationale a ouvert son dossier OVNI pour J.C. BOURRET qui nous gratifie d'un certain nombre d'enquêtes effectuées par des brigades locales, ou des témoignages directs de gendarmes. Dire que la lecture de ces rapports est passionnante serait très exagéré.

Le « style » en est caractéristique, les termes peu variés et quelquefois inadaptés, la syntaxe vieillote ; d'une manière générale, les enquêtes sont beaucoup moins élaborées (par manque de temps, d'intérêt, par méconnaissance du problème) que celles de nos collègues de LDLN, par exemple. Ce ne sont pas les seuls rapports de Gendarmerie qui permettent, pour ses études statistiques, à Claude POHER de faire

état de 60 paramètres différents. Nous sommes loin du compte. Mais il serait très injuste de s'attarder sur un détail purement formel alors que l'important est ailleurs : le livre de BOURRET officialise, de manière spectaculaire, l'intérêt de la Gendarmerie (sur le plan national) pour le phénomène OVNI.

Jusqu'à présent, les civils n'avaient pas accès aux rapports : le fait que J. C. BOURRET ait reçu l'autorisation d'en révéler n'a pu se produire que par autorisation supérieure, ministérielle. On peut maintenant écrire que les OVNI font l'objet d'une quasi reconnaissance DE JURE, au niveau gouvernemental. La déclaration de Robert GALLEY, en 1974, ne constituait que les prémices des événements présents. L'activité soucoupique de BOURRET est pour beaucoup dans cette évolution. Bien entendu, l'intérêt pour les OVNI au niveau des brigades locales est très variable. Certains témoignages sont encore accueillis avec les plaisanteries d'usage ; mais cela n'est pas bien grave et justement, le rôle des enquêteurs LDLN, dans certains cas, sera de contribuer à obtenir un changement d'attitude des gendarmes en les intéressant au problème, par la promotion d'une information correcte, notamment.

« Le problème de la preuve en ufologie », de Pierre GUERIN, constitue une partie capitale du livre de BOURRET.

Ce texte est un morceau d'anthologie qu'il faut savoir par cœur car toutes les objections que l'on peut se voir formuler concernant la réalité OVNI sont traitées... et levées. Comme à l'accoutumée, notre ami GUERIN a frappé juste et fort. Il maltraite au passage les rationalistes militants et certains pourront trouver cela excessif. Ce serait totalement méconnaître leur travail insidieux, leurs manœuvres dilatoires visant à discréditer l'éventuel intérêt des Universitaires pour l'Ufologie (et la Parapsychologie).

« L'approche scientifique du dossier », par J.P. PETIT, constitue un troisième volet très important du livre.

L'auteur est encore peu connu du grand public, cela ne va pas durer. Science et Vie de MARS 1975 avait publié un premier texte de J.P. PETIT, consécutif à sa publication à l'Académie des Sciences.

L'élaboration d'un modèle, en science, est un événement très important. En Ufologie, il est capital que J.P. PETIT fasse voler un modèle, dans le respect de lois physiques classiques, par la Magnétohydrodynamique (MHD). Ce qui paraissait constituer un défi aux lois de la nature devient plausible, particulièrement sur la suppression de l'onde de choc (bang supersonique). De là à écrire que la propulsion des soucoupes volantes est une énigme résolue, il y a un pas infranchissable pour le moment : une chose est de bâtir un modèle, ce qu'a fait J.P. PETIT, autre chose est de prétendre rendre compte de tous les aspects des OVNI (considérés comme véhicules...) à l'aide d'hypothèses pseudo ou para-scientifiques émises par des esprits aventureux.

Souhaitons que l'appel (p. 381) de J. P. PETIT soit reçu par la communauté scientifique internationale.

« Deux questions essentielles » par Claude POHER constitue une troisième partie de ses études statistiques.

Résumé de l'article paru sur le cas "Miguel FERNANDEZ" dans la revue espagnole "LECTURAS" du 13 Février 1976

Transmis par M. DARNAUDE
Traduction : A FERNANDEZ

NDLR: déjà paru dans LDLN n° 155 - fournit des éléments nouveaux qui semblent intéressants à connaître.

Miguel raconte :

«Le ciel était clair, plein d'étoiles comme tant d'autres nuits, je suivais le chemin en sifflant et chantonnant. Tout à coup mon attention fut attirée par une étoile, comme une comète, mais qui ne tombait pas. Je la suivis des yeux et continuai mon chemin. J'avais vu souvent des étoiles filantes et je n'y prêtai guère attention.

Suite de la p. 3. NOTES ET REFLEXIONS

Il paraît inutile d'insister sur le grand mérite de ce texte : montrer, indubitablement, que le phénomène OVNI «possède des caractéristiques qui lui sont propres, avec un haut degré de cohérence interne et qui ne peuvent être expliqués par aucun phénomène connu observable dans le ciel». Nous avons souvent entendu dire, par certains, que des études statistiques étaient à la portée de n'importe qui, que tout le monde (ou presque) pouvait en faire autant que POHER... Ces propos, dictés surtout par une espèce de dépit, voire de rancœur face à certains scientifiques-ufologues, sont aberrants. Jusqu'à maintenant et jusqu'à preuve du contraire, PERSONNE n'a fait ce que POHER a fait, PERSONNE n'est arrivé, par la méthode statistique, aux incontestables résultats obtenus. Il était bon de faire entendre un autre son de cloche et de mettre en relief l'importance supérieure, capitale, des travaux de POHER. Signalons au passage que les problèmes financiers du CNES (suppression de crédits, compression de personnel) ne laissent pas de nous inquiéter. Mais ceci est une autre histoire. Tel nous paraît être l'essentiel du livre de BOURRET. D'autres articles viennent le compléter agréablement = un témoignage de première main sur FATIMA, une enquête de Claude POHER sur l'observation du 17 Juillet 1957, par L'USAP, d'un OVNI au-dessus des USA, l'exposé de la SVEPS concernant une station automatique de détection, l'interview de J.P. CHAPEL et, tout de même, un effort d'écriture de BOURRET (Introduction, Hypothèses et Remerciements). Qu'on nous permette quelques petits reproches à l'égard de Jean-Claude.

1) Porter tel ou tel jugement sur la validité d'un témoignage est inopportun. (par exemple p. 214).

2) Lorsqu'on aborde le domaine des hypothèses, il faut rester d'une prudence de sioux et ne pas leur affecter de jugement sur leur probabilité, ou leur non-probabilité.

3) Merci de mettre en relief la valeur du groupement LDLN, mais un oubli grave pour ce qui concerne les revues : la FLYING SAUCER REVIEW!!! (p. 386).

4) Dans la bibliographie, il y a à boire et à manger. Le terme «livres sérieux» ne peut malheureusement être accolé à tous. Par charité, nous ne les nomons pas. Un oubli : LE COLLEGE INVISIBLE (de VALLEE).

En définitive, ces quelques détails ne ternissent en rien «Le nouveau défi des OVNI» (titre pas très heureux) qui constitue dès maintenant un des principaux ouvrages de référence sur le plan international, concernant le problème OVNI.

Merci à J.C. BOURRET qui, nous le souhaitons, écrira prochainement un livre plus personnel, fruit de ses réflexions et de ses propres enquêtes.

A environ 1 km 1/2 de Benacazon j'entendis un bruit assourdissant. C'était comme le bruit d'un tracteur ou peut être d'un hélicoptère (?). Un objet bizarre descendit et se posa à 10 m de moi, comme un hélicoptère. Je crois que je pensais à un hélicoptère, je ne sais pas bien, mais j'ai eu peur. Cet engin en forme de cabine téléphonique m'impressionnait. Je restai immobile, sans pouvoir faire un pas. L'appareil était peut-être plus haut qu'une cabine téléphonique mais très semblable. La partie supérieure était ronde et elle tournait rapidement avec des rayons rouges et blancs sur les côtés.

L'engin avait deux ailettes de 50 cms chacune qui se sont déployées. L'OVNI était posé sur trois «pattes». La porte s'ouvrit et je fus ébloui un instant par la lumière c'est ensuite que je vis les étranges voyageurs.

Le journaliste :

C'était des personnes ?

«Oui, c'étaient deux individus d'aspect humain, comme deux hommes très grands de 2 m chacun, avec un vêtement sombre comme une combinaison mais sans scaphandre.

— Je regardai leur ceinturon car il brillait, il était comme argenté avec une lumière verte au milieu. Je vis qu'ils s'avançaient et j'étais à moitié mort de peur. Ils s'arrêtèrent à quelques pas et me regardèrent. Ils parlaient à leur façon et je ne pouvais comprendre ce qu'ils disaient.

Ce fut très court. Ils retournèrent à leur cabine.

Ensuite je voulus m'enfuir mais j'étais sans forces. L'OVNI décolla à 5 m à la verticale et ensuite passa au-dessus de ma tête. Je ressentis comme un coup de fouet ou comme si j'étais frappé par la foudre. Je pense que c'est à ce moment là que ça m'a taché la figure ainsi que le côté droit, le bras droit et la main droite, comme si j'étais tombé dans un endroit plein de graisse et de fumée.

— je ne sais pas ce que je fis ensuite. Tout ce que je sais, c'est que les miens m'ont trouvé au matin à la porte de ma maison. Je ne sais pas si j'étais arrivé là tout seul ou si on m'y avait porté.

A noter : Au village de Benacazon personne n'a déclaré avoir accompagné Miguel cette nuit là.

Miguel qui n'a plus ses parents vit avec ses frères et sœurs dans une petite maison très humble.

Ce fut sa sœur Thérèse qui le trouva devant la porte. La porte était grande ouverte et Miguel était étendu devant et il criait : «Fermez, fermez la porte une étoile veut entrer !

Il était pâle et bouleversé, les yeux exorbités. Sa figure, son gilet et sa main, sur le côté droit, étaient très sales comme s'il était tombé dans un lieu couvert de graisse noire.

Thérèse et son frère Antonio relevèrent leur frère et le couchèrent. Avant de le mettre au lit la jeune fille essaya d'enlever les taches mais n'y parvint pas.

Miguel parlait beaucoup mais inconscient et son frère resta à son chevet pendant que Thérèse se reposait un peu. Le lendemain Antonio appela un cousin et quand ce dernier vit l'état dans lequel se trouvait Miguel ils appelèrent un médecin.

Le jeune homme s'était calmé et raconta son aventure. Le médecin en entendant ce récit prévint les autorités et on envoya Miguel à l'hôpital San Lazaro à Séville.

NOUVELLES D'ESPAGNE ET D'ARGENTINE

Traduction : A. FERNANDEZ

NEGURIGANE (Bilbao) le 5/2/76 (Gaceta del Norte)

9 personnes, parmi lesquelles un ingénieur nucléaire américain ont observé pendant une heure deux objets lumineux immobiles près de l'horizon. Ils ont pu examiner à loisir les OVNIS en question à l'aide d'un télescope «Coated» de fabrication japonaise et de grossissement X 45.

Les objets étaient discoïdaux et légèrement bombés sur la partie supérieure, ressemblant d'après un témoin «au heaume de Don Quichotte» c'est à dire à un plat à barbe retourné.

Un des témoins, une femme, a pu revoir l'un de ces objets quelques jours plus tard mais il lui a semblé moins éloigné.

Transmis par Martin F. Villaran)

2/76 — MANERU (Navarre)

Une douzaine d'enfants jouaient en compagnie de leur institutrice dans les collines proches de la localité de Maneru lorsque, le petit groupe s'étant scindé en deux, 5 des enfants virent un objet qui descendait du ciel et alla se poser dans un champ en dessous d'eux. L'objet qui ne faisait aucun bruit était pourvu

● ● ●

Le journaliste :

Miguel que disent les docteurs ?

«Ils m'ont mis en observation mais ils n'ont trouvé ni trace de coup ni de brûlure. Je crois qu'on est en train d'analyser les taches.

— On a dû dire que tu avais bu ?

«Je ne suis pas buveur. Je n'avais pas pris d'alcool. J'avais passé la soirée chez Carmen ma fiancée. Elle est témoin que je n'avais pas bu. De plus les médecins s'en seraient rendu compte aux analyses.»

— As-tu eu peur ?

«Je sais que j'ai connu la frayeur de ma vie. Maintenant je suis tranquille. Beaucoup de gens viennent me voir, même des gens envoyés par la BBC de Londres. Ma veste est entre les mains de 3 enquêteurs.

— Miguel pourras-tu refaire de nouveau ce chemin pour voir ta fiancée ?

«Je ne sais pas si mes jambes voudront, mais bien sûr que j'irai car je ne peux pas vivre sans la voir».

— Maintenant tu es populaire, toute l'Espagne parle de toi.

«Cela m'est égal. Je ne cherche pas à faire parler de moi, je suis un paysan et je suis heureux à Bencazon avec les miens et ma fiancée.

«Bien sûr que j'y crois aux OVNI affirme Miguel. Je ne suis pas un rêveur et jamais je ne me suis occupé de ces histoires. Lorsqu'on en parlait je riais et je me moquais. Par exemple au sujet de cette lumière mystérieuse qu'a vue une petite fille de Teba.

Maintenant c'est moi qui suis témoin. Comment témoin ? plutôt victime... car je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie et si je devais vivre 100 ans je m'en souviendrais tout le temps.

de «roues» qui sortirent lorsqu'il atterrit. Sa partie supérieure était une sorte de dôme transparent à travers lequel les enfants purent voir quelque chose qui bougeait Un être très grand et vêtu d'un vêtement sombre qui «lui tombait jusqu'aux pieds» sortit de l'engin. Il marchait normalement mais comme si «ses pieds étaient très lourds». Lorsque le plus âgé des enfants voulut s'en approcher, une lumière jaillie du dôme l'éblouit et l'effraya.

L'institutrice et les autres enfants qui s'étaient éloignés déclarent n'avoir rien observé.

Des traces ont été relevées sur les lieux, il s'agit d'un cercle de 8 m de diamètre et d'empreintes de pas, très nettes, de 45 cm de long . . .

MONZON (Huesca) - le 24/4/76

Le docteur Alberto Ballarin, très connu et aimé à Monzon, se trouvait dans sa voiture en compagnie de sa femme lorsque tous deux virent au milieu de la route ce qu'ils prirent tout d'abord pour une voiture de police «car il y avait un feu jaune dessus».

Lorsqu'ils furent tout près ils constatèrent que la voiture en question n'avait ni roues ni plaques d'immatriculation. Ils mirent un assez long moment après la disparition de l'engin avant de réaliser ce qu'ils venaient de voir.

Il est à noter que les deux témoins rentrèrent «très vite à leur domicile» le compteur de la voiture indiquait 90 kmh mais il leur sembla que la vitesse réelle de leur véhicule était bien supérieure» nous n'avions jamais roulé aussi vite».

Le docteur Ballarin pense pour sa part que l'engin était peut-être encore au dessus d'eux ce qui pourrait expliquer le phénomène.

Transmis par A. Villaran (Gaceta del Norte)

LAS PALMAS (Canaries) 27 - 6 - 76

Le docteur Julio Padron Leon affirme avoir observé en compagnie d'autres témoins une sphère parfaite de la grandeur d'une maison de trois étages.

Il y avait dans la partie inférieure de l'engin, une plateforme argentée avec trois panneaux inclinés vers l'avant.

L'objet était conduit par deux êtres d'apparence humaine qui étaient très grands et vêtus de rouge. Ils n'avaient pas de doigts mais des sortes d'«ailettes» et portaient comme un casque de scaphandre.

Les témoins ressentirent un froid intense et l'engin s'éleva en émettant un sifflement très aigu.

PYRESA (Santander) 17/7/76

Quelques jours avant le début du Symposium sur les OVNIS qui devait se dérouler à Santander, une jeune femme et l'un de ses camarades qui se rendaient vers 5 h 1/2 du matin à leur travail se sont trouvés devant un étrange personnage, haut de plus de 3 mètres et vêtu d'un costume marron brillant. Ils ne purent voir son visage car il leur tournait le dos. Au-dessus de sa tête il y avait comme un disque argenté

Un OVNI près du lac de Kivu (Zaïre)

Enquêteur : Christiane PIENS

Il était minuit, la nuit était calme et sans lune. M. et Mme Van Bockesteal des colons belges revenaient d'un spectacle donné à GOMA (situé sur le lac Kivu) et se rendaient en voiture vers Rutshuru (à 60 km de Goma). Vers 15 km de Rutshuru ils virent depuis leur voiture une grosse étoile s'approcher dans leur direction. En s'approchant elle prenait une forme cigaroïde, puis une forme discoïdale. L'objet venait de l'est et se dirigeait vers l'ouest. L'OVNI se rapprochait à une grande vitesse et inondait au moins 2 km². La réaction du témoin fut : «On aurait pu cueillir du café, tellement que c'était clair».

Les témoins sont sortis de leur voiture pour mieux observer le phénomène. La forme de l'OVNI prit alors une autre forme. Jusque là l'engin était composé d'anneaux concentriques, clairs, verts, oranges, rouges mais l'orange et le vert prédominaient. Lorsque l'OVNI fût en face d'eux ces couleurs avaient disparu et la forme avait changé. (voir croquis).

Suite de la p. 5.

NOUVELLES D'ESPAGNE ET D'ARGENTINE

«qui était une monstruosité». L'être marchait comme les humains mais cependant ses pieds semblaient ne pas toucher le sol.

Extrait de la revue A.B.C., transmis et traduit par D. Fayolle

ARGENTINE

LAVARRIA (Mar del Plata) 22 Mai 1976

Un camionneur de OLAVARRIA affirme qu'il a été séquestré par des extraterrestres.

«Je vis comme une huitre gigantesque qui répandait une lumière brillante et qui s'ouvrait. Et mon camion entra là dedans».

Le conducteur s'appelle Nestor Urruti, il a 47 ans et habite à Balcarce. Il est devenu «l'homme du jour» (?)

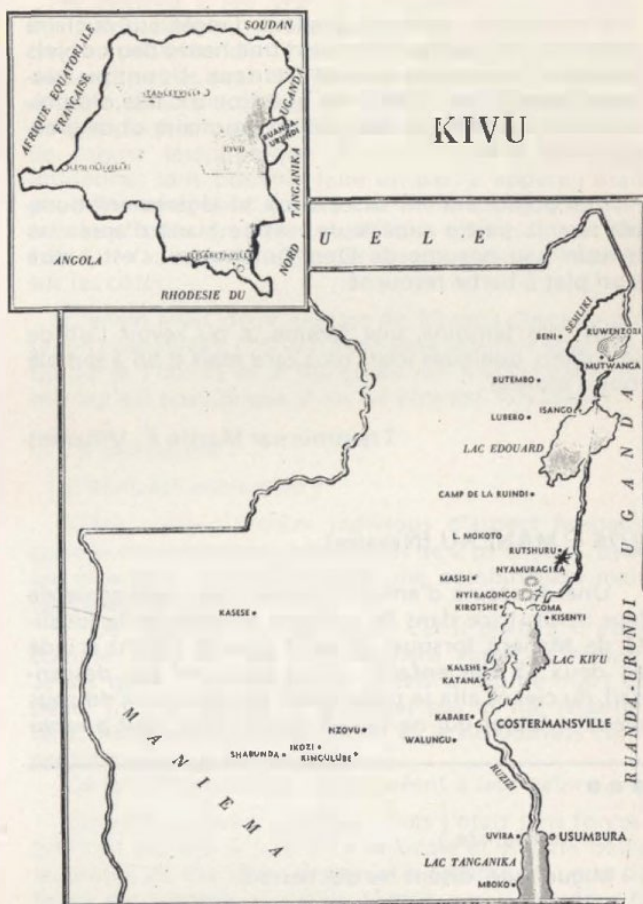
«Je passais avec mon camion sur le pont au dessus de l'avenue Pringles, il y avait une brume épaisse, j'ai vu cette énorme huitre et je me suis retrouvé à l'intérieur avec mon camion. Il y avait dedans un gigantesque tableau de bord avec des cadrans et des dessins qui ressemblaient à des fleurs bizarres. J'ai senti qu'on me mettait un casque sur la tête et ils m'ont parlé mais je ne peux pas le répéter à cause de ma femme et de mes enfants (?)

Le camionneur est arrivé en retard à l'agence où il travaille et en proie à une «crise de nerfs». Son camion et son contenu étaient intacts.

Ce fait curieux s'est déroulé le matin du Vendredi 14 (Mai) et le témoin qui doit être examiné par le chef de l'hôpital psychiatrique déclare qu'il ressent des sensations curieuses le matin entre 3 h et 3 h 15.

«Je me sens dit-il comme si j'étais une autre personne» une sensation de dégoût paraît s'emparer de son corps et il se réveille la plupart du temps avec de violentes douleurs à la taille et au cou.

Traduction A. Fernandez



L'OVNI avait un diamètre apparent de 10 à 15 m. La hauteur était évaluée entre 1 et 3 m.

L'altitude ne devait guère être supérieure à cela, car l'engin inondait de sa couleur rougeâtre tout l'environnement. Il a dû virer légèrement, car, dit le témoin, sinon il aurait percuté le volcan MIKENO. La route étant vallonnée, les témoins ont regagné leur voiture et ont roulé pendant environ 2 km jusqu'au sommet d'une hauteur. De cet endroit ils ont encore vu l'engin de loin. Rentrés à leur plantation ils ont interrogé leur personnel, qui dormant n'avait rien remarqué d'anormal.

Un autre témoin, de leurs amis, se trouvant au bord du lac Kivu, aurait remarqué pendant la nuit la même chose.

L'évènement se serait déroulé vers la fin 1947-début 1948. Le témoin affirme qu'à cette époque on parlait déjà d'OVNI. Il a été fait mention dans le journal le SOIR (BxL) que Monsieur et Madame Van Bockesteal auraient vu une «chose bizarre». Il est évidemment impossible de le retrouver.

Réaction du témoin (Mme Van Bockesteal) : Il ne pouvait s'agir d'un engin russe puisque ceux-ci ne possédaient pas l'atome !

L'âge de Mme Van Bockesteal à l'époque du fait : 34 ans

Elle disposait d'une vue parfaite et n'avait rien bu ni mangé dans les heures qui précédaient l'observation.

●●●

OVNI au sol à Madagascar

Propos recueillis par H. JULIEN (délégué régional)
auprès de Mr WOLF' habitant LA VERDIERE (83).

Mr WOLF' est allemand d'origine, il a servi dans la légion étrangère pour pouvoir obtenir la nationalité française et s'établir en France. Il mène avec compétence une hostellerie dans le Haut Var.

Il raconte :

«C'était en mai 1967. J'étais à MADAGASCAR où je servais à la Légion étrangère. Nous avons fait une reconnaissance dans la brousse. Nous avions une liaison radio horaire avec le centre. A midi, nous nous sommes arrêtés dans une clairière d'environ cent mètres de diamètre et nous avons commencé à manger. Le temps était beau. Soudain, on a vu apparaître et descendre un engin de couleur indéfinissable. Je suis daltonien. Mais je peux dire qu'il était très brillant, de la couleur d'une pièce de monnaie neuve sous le soleil. Autour de lui, il y avait une lueur intense, éclatante. Il est descendu en feuille morte, on aurait dit en catastrophe, un œuf oscillant au bout d'une ficelle. Sa chute fut rapide. Nous avons ressenti un choc au sol très fort. Puis, un sifflement strident. L'engin n'était plus lumineux.

A partir de là, tout devient incroyable. Nous étions 23 avec un officier et quatre sous officiers. Nous sommes restés paralysés. Nous avons tous vu l'engin atterrir et décoller. Mais on ne s'est pas aperçu que le temps passait.

Je m'explique : quand l'engin est reparti, nous avons retrouvé l'usage de nos mouvements. Nous étions exactement aux mêmes endroits et dans les mêmes positions qu'à son atterrissage. Mais en vérifiant l'heure, nous nous sommes aperçus qu'il était 15 h 15. Il s'était passé deux heures trois quarts sans qu'on s'en aperçoive. Nous avons manqué trois vacations radio avec la base. Notre officier a eu une terrible réprimande car il était incapable de donner une explication valable.

L'engin était lisse, il n'y avait ni porte ni fenêtre visibles. Aucune marque apparente. Pas d'antenne. Un œuf lisse deux fois plus haut que large. Je ne puis préciser la taille exacte, étant donné la végétation de la clairière. Mais en le comparant aux arbres lors du décollage, on peut l'estimer entre 7 et 8 mètres de hauteur. A la base, il y avait plusieurs ouvertures que nous avons bien observées lorsqu'il est reparti ; il en sortait des feux, pas normaux, pas comparables à tout ce que l'on connaît. Ils avaient de nombreuses couleurs. On aurait pu croire que c'était des flammes, mais c'était sûrement autre chose. Comme quand on coupe de la ferraille avec un chalumeau. Chaque ouverture éjectait une «flamme» ; l'ensemble faisait une grosse flamme courte d'environ le 20me de la longueur de l'engin.

Il y avait des pieds, je ne les ai pas vus à cause de la brousse, mais au sol il y avait trois marques en triangle là où il s'était posé. Au centre des traces,

●●●

Appréciation du témoin : le témoin me semble sincère. Elle en parle 30 ans après avec une telle vivacité, que nous pouvons considérer ce fait comme authentique.

Identification du témoin :

M. & Mme Van Bockesteal.

Mme Van Bockesteal

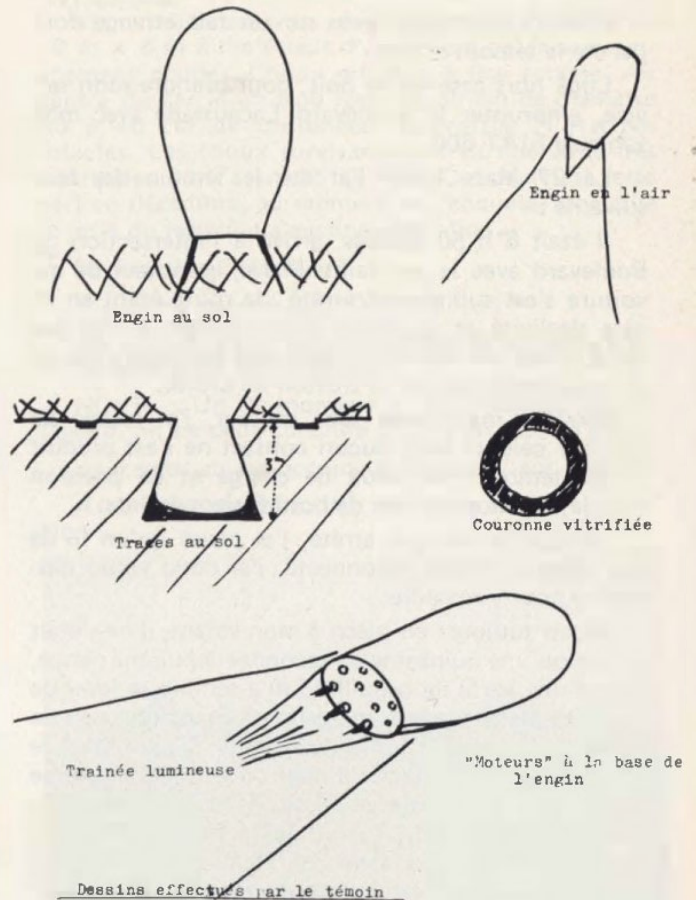
âge 71 ans

adresse : 80, Bd Brand Witlock

Woluwé Saint Lambert

1200 Bruxelles

MADAGASCAR - MAI 67 - WOLF



un cratère brûlé de trois mètres de profondeur, en cône évasé vers le bas. Au fond, on aurait dit qu'il y avait des cristaux de toutes les couleurs comme des éclats de verre. Le fond en était rempli, surtout dans les angles. Ça donnait l'impression d'une couronne vitrifiée.

Pour partir, il est monté lentement jusqu'au dessus des arbres, puis il a disparu comme s'il était aspiré dans le ciel à une vitesse fantastique. Il a laissé comme un sillage derrière lui.

Le centre nous a donné l'ordre de ne pas nous approcher du lieu de l'atterrissage et de ne pas parler entre nous. Des spécialistes sont venus de Paris en avion pour nous interroger. On nous a fait jurer de garder le secret. Nous avons passé des visites médicales. On nous a fait subir des tests. Nous avons tous éprouvé un violent mal de tête pendant deux jours avec bourdonnement d'oreille et tempes battant très fort. On ne nous a pas communiqué les résultats de nos examens.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

OBSERVATION D'UN GENDARME A L'ILE DE LA REUNION

Transmis par le LIEUTENANT-COLONEL LOBET

Le gendarme MOISSON Gérard, 37 ans, du Service Automobile Groupement,

Au Lieutenant-Colonel, commandant le Groupe-ment de Gendarmerie de la Réunion.

OBJET : Compte rendu sur un fait étrange dont j'ai été le témoin direct.

Logé hors caserne, je dois, pour prendre mon service, emprunter le Boulevard Lacaussade avec mon véhicule FIAT 600.

Le 27 Mars 1976, j'ai été le témoin des faits suivants :

Il était 6 h 50 passées, arrivé à l'intersection du Boulevard avec la rue Sainte-Marie, le moteur de ma voiture s'est subitement arrêté ; la route étant en légère déclivité et profitant de mon élan, je me suis laissé glisser en débrayant pour aller me garer environ 50 mètres plus bas sur le trottoir de droite.

Pendant ma course sans moteur, j'ai essayé de relancer celui-ci mais aucun contact ne s'est produit et les témoins lumineux de charge et de pression d'huile, sur mon tableau de bord étaient éteints.

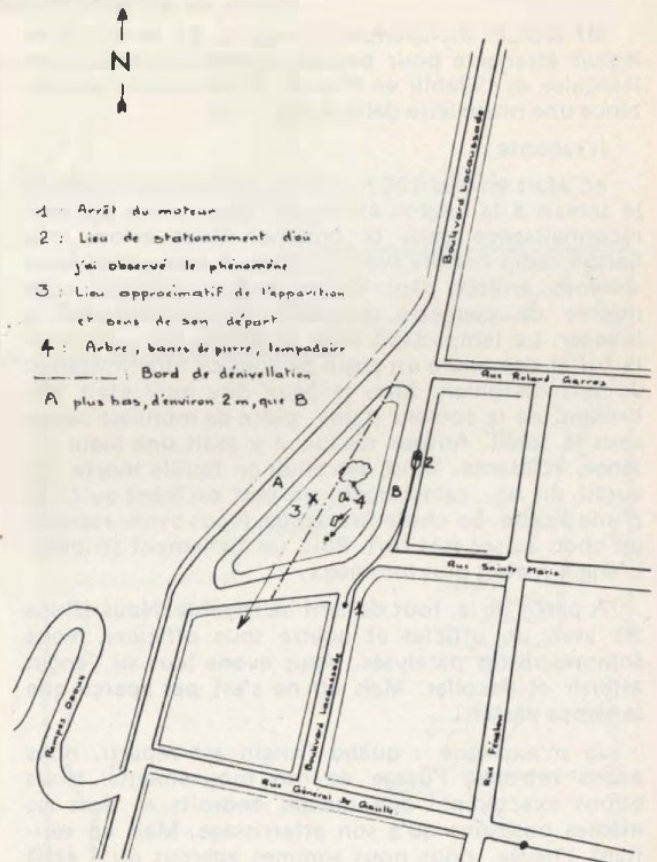
Lorsque je me suis arrêté, j'ai pensé qu'un fil de ma batterie s'était déconnecté, j'ai donc voulu descendre pour y remédier.

J'étais toujours en place à mon volant, il ne s'était écoulé qu'une quinzaine de secondes depuis ma panne, quand une sorte de brouillard m'a semblé se lever de la petite place située à ma gauche. Etant porteurs de verres correcteurs, j'ai cru que ceux-ci étaient sales, je les ai otés afin de les examiner comme j'ai coutume de le faire machinalement, or, ils étaient propres ; les ayant rechaussés, j'ai vu la tache de brouillard au-dessus de la route à environ 15 mètres de moi, qui continuait de s'élever en amorçant une courbe vers la montagne.

Géné par mon képi et par le toit de ma voiture qui est très bas et de ce fait, limite ma visibilité, j'ai passé la tête par la portière en me contorsionnant. Dans cette position j'ai aperçu la tache de brouillard disparaître au-dessus des toits en direction de la vallée de la Rivière.

Un peu surpris, je me suis rassis à mon volant le regard posé sur le tableau de bord lorsque les témoins de batterie et d'huile se sont rallumés. J'ai actionné le démarreur et le moteur est reparti normalement. J'ai rejoint mon travail.

Mon véhicule est en bon état et ne m'a jamais occasionné de désagrément de cette sorte.



- pas d'autre usager ou témoin sur les lieux
- pas un seul nuage ou brume, ciel parfaitement bleu.

Cette tache de brouillard, autant que j'ai pu en juger le court instant où je l'ai vue, avait environ 5 mètres de large et 2 de haut. Elle présentait l'aspect tremblant de l'air chaud qui s'élève sur les routes en pleine chaleur, sa couleur était grisâtre avec un reflet métallique. C'est surtout ce reflet qui a le plus accroché mon œil.

Je ne saurais dire si ce phénomène avait une épaisseur et s'il était transparent. Il s'est écoulé environ 10 secondes entre l'instant où j'ai cru à une salissure sur mes lunettes et celui où la tache a disparu de mon champ de vision.

Je ne porte aucune conclusion à ce phénomène, car à vrai dire j'étais plus occupé par la panne de ma voiture que par cette apparition rapide et peu précise.

supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie,
responsable de Résufo)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifié.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord

En vente au siège de LDLN : 2,50 F franco : règlement en timbres accepté.

LE COMPARETEUR

Par son utilisation, il complète le goniomètre de poche décrit ci-dessus. Bien des témoins ont de la difficulté à évaluer le diamètre apparent des objets observés et commettent des erreurs parfois énormes. Cette petite carte permet d'y remédier dans une certaine mesure. Coût : 2 francs.

En vente au siège de LDLN, règlement en timbres accepté. gonio plus compareteur : 3,50 F, s'ils sont commandés ensemble.

Enquête à LAVILLEDIEU-DU-TEMPLE (Tarn et Garonne)

par Guy ROHAN, Délégué Régional

Date de l'enquête : 24/12/1975 (soit environ 5 mois après l'événement)

IDENTIFICATION :

Non du Témoin : FRANCERIES Prénom : Pierre

Adresse : «Les Clottes» LAVILLEDIEU DU TEMPLE (82)

Noms et Adresses des autres témoins éventuels : Sa famille, qui habite avec lui (ferme)

LOCALISATION DU PHENOMENE :

Date : fin Juillet, début Août 1975

Commune : LAVILLEDIEU DU TEMPLE

Département : 82



Vue du lieu d'atterrissage présumé. Le cercle où se trouvent les témoins est resté vert le 24.12.75, alors que la végétation d'alentours est morte.

CONDITIONS D'OBSERVATION

Conditions météorologiques : Temps orageux (orage assez violent au moment présumé du phénomène)

Etat du ciel : nuageux

Observation nocturne ou diurne : Impossible à préciser

Lune ou soleil apparent ? Non

NATURE DU PHENOMENE

Quel aspect avait ce phénomène (forme, couleurs, traînées, etc . . .) ? :

Vigne brûlée sur trois rangées, en oblique. Ovale de 10 m x 8 m à l'intérieur d'un champ de choux fraîchement plantés. Choux grisâtres à tige écrasée. Au centre du cercle un trou rond de 35 cm de diamètre 30 à 40 cm de profondeur (carottage ?) Racines intactes. Les choux survivants ont eu une taille très anormales : 1m à 1m 25 de haut. Cet ovale est resté vert en décembre, au moment de l'enquête, alors que le reste du terrain n'a aucune végétation.

Sa direction ? Nord-Sud

Y a-t-il eu atterrissage ? Oui

Où a-t-il eu lieu ? Dans le champ de M. Franceries à 150 m environ de sa ferme.

NDLR : Un phénomène a été constaté sur un champ, on ne peut conclure à un atterrissage d'engin.

Avez-vous vu ses occupants ? Non - Leur aspect ?

Avez-vous constaté des troubles magnétiques ? Non



Les vignes ont été brûlées en biseau

(suite p. 10)

Enquête à LAGARDELLE (H^{te}-Garonne) sur la D 12

Enquête de M. Roger GAYRAL du groupement de Recherches Régional sur les OVNI, de TOULOUSE

Vers la mi-Février 1973 à 0 h 30 Monsieur BOUAS PAUL, revenait en voiture de la direction d'Auterive et s'arrêtait pour un besoin urgent sur le côté gauche de la route après l'embranchement de MIREMONT, à 200 mètres avant un petit pont. Le ciel était clair, le vent nul. Monsieur BOUAS âgé de 30 ans voit brusquement posé au sol sur des trépieds une sorte d'engin de forme ovale de 7 à 8 mètres de long sur 3 mètres de haut de couleur gris à 80 mètres environ de lui.

Courageux, il s'approche jusqu'à 40 mètres de cet objet ou il ne distingue pas d'ouverture, ni d'occupant, mais ses contours sont nets.

A ce moment l'engin s'est allumé entièrement d'une couleur jaunâtre éblouissante et dans un fort bruit de succion d'air a décollé rapidement à la verticale plaquant au sol le témoin.

Celui-ci retourne rapidement à sa voiture qui n'avait pas eu d'anomalie de fonctionnement et c'est

alors que l'engin vient tourner au dessus de celle-ci à une altitude de 80 mètres environ. Le témoin donne un coup de klaxon et alors l'engin monte à la verticale très rapidement et disparaît. Il n'y a pas eu de projections lumineuses et l'observation a duré une minute environ. Il n'y a pas eu de suite chez le témoin, sa montre marche normalement.

Pas de traces dans les champs où il n'y avait à cette époque aucune culture particulière. Actuellement aucune anomalie de végétation ne permet de déceler l'endroit de l'atterrissage. Le témoin ne croit pas tellement aux OVNIS il pencherait plutôt pour des engins secrets d'autres puissances terrestres. Il semble normalement équilibré et espère en revoir. Il travaille actuellement comme ouvrier dans une fonderie de graisse à la zone industrielle de MURET. Le témoin a été normalement coopératif, il n'a pas eu le temps de m'accompagner sur les lieux.

Suite de la p. 9. LAVILLEDIEU DU TEMPLE

Avez-vous ressenti des troubles nerveux ou physiologiques quelconques ? Non

Avez-vous constaté des troubles à votre radio ou T.V. ? Non



Un enquêteur indique à quelle hauteur sont arrivés les choux rescapés

A votre courant électrique ? l'orage a provoqué des troubles passagers usuels

Avez-vous informé la Gendarmerie ou la police locale ? Ou une autorité quelconque ? Non

Nous autorisez-vous à rendre public votre témoignage ? Oui

Pouvez-vous joindre un croquis ou un plan du site ou a lieu votre observation ? Oui (photos)

LAVILLEDIEU «Les Clottes»

Chez M. FRANCERIES Pierre
Terrain à 150 m

— Fin Juillet, début Août 1975

— Journées orageuses (coups de tonnerre violents dans la nuit)

— Plantation de choux, portant une vigne sur espaliers (1/2 hectare de choux — 1 hectare 1/2 de vigne)

Quelques jours après les FRANCERIES constatent :

— Vigne brûlée (les bouts supérieurs moins aplatis) sur 3 rayons et 7 à 10 m

— sol intact, mais tous les plants de choux brûlés sur une surface ovale d'environ 10 m de longueur sur 8 m de large. Ces choux avaient 15 jours d'existence (25 cm de hauteur)

Les choux étaient aplatis brûlés (couleur grisâtre). Au centre un trou de 35 cm de diamètre de 30 à 40 cm de profondeur.

Sondage à 30 cm : rien . Les racines étaient intactes.

Les quatre à cinq pieds sauvés, ont présentés une taille anormale (1m de hauteur, soit environ le double de la taille normale) et le cercle brûlé est resté vert en végétation.

La brûlure des vignes était en oblique. Tout indique que l'impact a été oblique.

ENQUETE DANS LES LANDES

par M. COUDROY Patrice et Christiane GUEUDELLOT
(voir photo couverture : montage de P. GUEUDELLOT)

LIEU : AIRE SUR L'ADOUR (Landes) — A 100 m environ du lieu dit «Pourrin».

DATE : Lundi 19 Juillet 1976

HEURE : 1 h 15

TEMOIN : Marie France, 17 ans, Lycéenne (anonymat exprimé)

LES FAITS : La jeune fille et son camarade se trouvent dans la voiture, à côté du garage (position semblable à l'observation du 25 Avril 1976, à droite de la N. 134 Aire sur l'Adour — Pau).

Marie-France regarde à travers la vitre levée, vers le Sud-Ouest ; devant ses yeux un champ de maïs, limité par un rideau d'arbres (jeunes cerisiers, jeunes chênes) derrière une vigne, plus loin du maïs encore . . .

Tout à coup elle voit, à environ 15 mètres au-dessus du sol, un «objet» scintillant, couleur jaune-vert (au Pantone entre le 368 et le 362).

FORME vaguement triangulaire, aux bords arrondis qui descend vers le sol en diagonale à vitesse rapide ; en 5 secondes elle ne le voit plus . . . Aucun bruit. Pas de traînée.

PHOTO MONTAGE : L'objet descendait vers le sol en diagonale, la pointe en avant dans le sens de la descente, de la droite vers la gauche.

DIMENSION : 3 cm à bout de bras. **DISTANCE :** environ 500 m, ce qui donne 3° à 500 m soit 26 m 12 environ.

Note des enquêteurs : Nous n'avons eu aucune difficulté pour prendre contact avec le propriétaire des champs qui intéressé, a abandonné son travail afin de chercher avec nous d'éventuelles traces.

Il y avait bien quelques branches et grappes de raisins déséchées mais il est impossible d'en connaître la cause réelle. Il n'y avait aucune trace évidente.

Le témoin a eu très peur, elle n'a pas eu le temps d'avertir son compagnon qui n'a rien vu. Marie France s'est couchée à 1 h 45 et elle a très peu dormi. C'est une jeune fille extrêmement timide, qui n'a pu faire son récit devant magnétophone. Elle sort avec le témoin des observations du 9 Mars 1975 et 25 Avril 1976, Patrick BERDERY. Et bien qu'elle ait cru ce qu'il avait vu le 25 Avril, elle se refusait à l'attribuer aux OVNI.

35 minutes séparent l'observation de Mont de Marsan de celle d'Aire sur l'Adour

LIEU : AIRE SUR L'ADOUR (Landes) — Lieu dit «POURRIN» (Michelin 82, pli 1)

DATE : Dimanche 25 Avril 1976

HEURE : 2 h environ

TEMOIN : Patrick BERDERY, 19 ans, ouvrier d'usine, — domicilié PN 49, route de Bordeaux à AIRE SUR L'ADOUR (Landes).

METEO : D'après le témoin, il n'y avait pas d'étoile — vent léger — pas de lune (DQ le 21 — NL le 29 — Lever lune le 25 Avril à 2 h 53 (TU)

LES FAITS : Le témoin ramène la jeune fille avec laquelle il sort, chez elle. La maison de cette dernière est située en contre bas de la N. 134 (Aire sur l'Adour Pau), à droite après la pancarte du lieu dit «Pourrin». La façade de la maison est tournée vers la route, sur le mur de gauche, la porte du garage. La voiture et ses occupants stationnent devant cette porte (voiture moteur arrêté, phares éteints).

Face à la voiture, un champ de maïs, puis un rideau d'arbres : chênes et châtaigniers. La famille de la jeune fille (sa mère et ses frères et sœurs sont couchés). Le chien, un loulou blanc rôde dans la cour.

Les deux jeunes gens ont tout à coup leur attention attirée, par des coups frappés, pensent-ils, à la porte du garage. Ils entendent nettement les coups contre le bois . . .

Tout d'abord, ils se posent des questions, la jeune fille pense à une farce de copain . . .

Mais ils ont beau regarder, ils ne voient rien. Le chien n'est pas en cause, ils s'en assurent.

Les coups sont réguliers, espacés régulièrement, puis cela s'arrête contre la porte du garage et reprend contre la malle arrière de la voiture.

Patrick qui a été témoin d'un quasi atterrissage à AIRE SUR L'ADOUR, le 9 Mars 1975, ressent avec acuité l'étrangeté de ces coups, il est inquiet, malgré les explications plus ou moins rassurantes que lui suggèrent sa compagne.

Les coups durent 2 à 3 minutes et s'arrêtent.

«J'ai attendu un petit moment, dit Patrick, et, je suis sorti de la voiture. Je suis allé jusqu'au coin de la maison, et c'est alors que j'ai vu à travers les arbres un disque blanc, brillant, qui s'élevait, doucement d'abord, puis plus vite, sur une trajectoire faisant un angle de 45° avec le sol. Puis c'est tout, je ne l'ai plus vu. Cela a duré 2 à 3 secondes».

Patrick est alors revenu à la voiture et a dit à la jeune fille ce qu'il avait vu, mais elle lui rétorqua (elle, n'a rien vu) que ce devait être une lumière quelconque. Elle ne veut pas croire aux OVNI.

Précisions : Pendant la durée des coups, Patrick essaya d'allumer les phares de la voiture et n'y réussit pas. Il essaya à nouveau après l'observation du disque et ils s'allumèrent sans difficulté.

Dimension du disque : 15 mm à bout de bras.

Distance entre Patrick et le rideau d'arbres : 50 mètres.

Derrière ces arbres, nous avons trouvé, une vigne qui paraît d'après la situation des lieux et l'orientation — Ouest — de l'observation être l'endroit où se trouvait l'OVNI. En contre-bas de la vigne, un ruisseau le BROUSSAU. Derrière la vigne un autre rideau d'arbres, fermant la vigne en oblique vers le ruisseau, et composé d'arbres plus hauts.

Il est donc impossible que le disque ce soit élevé au delà de ce deuxième rideau d'arbres, Patrick n'aurait pas pu le voir, reste donc la vigne. Elle a poussé apparemment normalement, mais nous n'avons été prévenus que fin Juin, donc deux mois après. **POURQUOI ?** Patrick, le jeune témoin ne voulait pas en parler, il croyait pouvoir trouver une explication naturelle à son observation. En vain. Finalement sur l'insistance de ses parents il s'est confié.

A moins que l'OVNI ne se soit éteint, il a fallu qu'il prenne la direction SUD-OUEST pour que Patrick ne le voit pas sortir à gauche du rideau d'arbres.

En prenant la distance maximum, 100 mètres comme référence, le diamètre du disque, aurait été d'après la dimension donnée au gonio par le témoin : 15 mm à bout de bras, soit 10 30' à 100 m soit 2 m 61.

Patrick BERDERY avait fait une observation, le 9 Mars 1975, quasi atterrissage à AIRE SUR ADOUR, voir LDLN N° 148, Octobre 1975, pages 5, 6 et 20.

LISTE DE NOS NUMEROS ENCORE DISPONIBLES

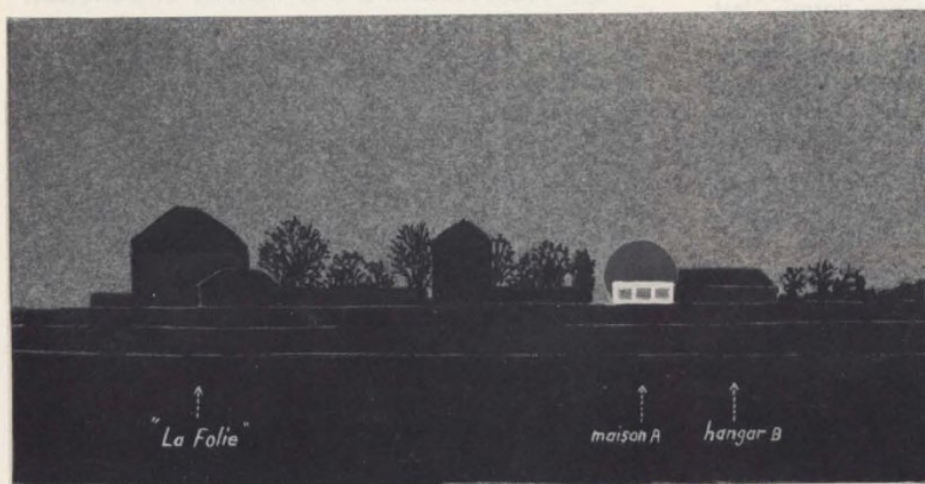
(Commandes à adresser au Siège de la Revue, comme pour les abonnements).

- N° 101. «Pages Sup» seules : 1 F.
- N° 104. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans : 3 F.
- N° 106. «Pages Sup» seules : 1 F.
- N° 108. «Pages Sup» seules : 1 F.
- N° 110. «Pages Sup» seules : 1 F.
- N° 112. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.
- N° 114. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.
- N° 116. «Pages Sup» seules : 1 F.
- N° 118. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.
- N° 120. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.

- N° 102 «Pages Sup» seules : 1 F
- N° 105. «Pages Sup» seules : 1 F
- N° 107. «Pages Sup» seules : 1 F
- N° 109. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.
- N° 111. «Pages Sup» seules : 1 F.
- N° 113. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.
- N° 115. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.
- N° 117. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.
- N° 119. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.
- N° 121. Avec «Pages Sup» : 4 F. sans 3 F.

N.B. : Les sommaires de ces N°^{OS} ont paru dans LDLN 143 et 145.

FIG. 3: VUE DE LA ROUTE CD. LES TEMOINS VOIENT LA BOULE
DERRIERE LA MAISON A.



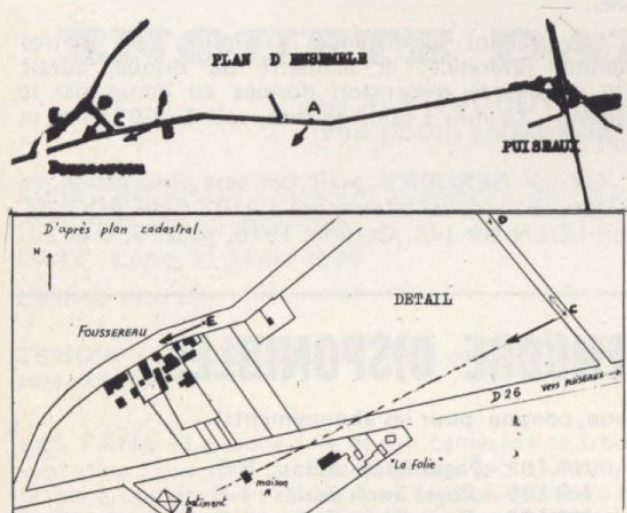
ENQUETE DE M. JEANTHEAU DANS LE LOIRET

Témoins : Mme BIARDEAU Jacqueline, dessinatrice en joaillerie, née le 18/9/1939 — M. BIARDEAU Serge, travaille également dans la joaillerie, mais dans une autre entreprise. Né le 26/09/1939.

Première observation : probablement fin Août ou début Septembre 1973, vers 22 h beau temps, ciel étoilé.

Les témoins qui habitent PARIS se rendaient chez les parents de Mme BIARDEAU, à FOUSSEREAU dans le Loiret (Michelin 61 pli 11).

Vers 22 h (à 1/4 d'heure près) alors qu'ils roulaient sur la D 26 reliant PUISEAUX à FOUSSEREAU, vers le point A ils virent à gauche une boule orangée (170 - 171 PANTONE) se déplaçant dans le même sens que la voiture, cette boule lumineuse se déplaçait sur une colline en gardant une hauteur constante.



La voiture avançait, en B ils virent la boule passer derrière des maisons et des arbres. Peu après, la voiture prit une petite route à droite (parcours C-D) et là Mme BIARDEAU a bien en tête le spectacle de cette sphère orange se profilant derrière la « maison des voisins » qui est une maison basse, blanche elle dit : « Cela faisait joli, blanc et orange ». Elle a eu l'impression que la maison était éclairée.

Les témoins perdent de vue la sphère car des obstacles s'interposent alors, et arrivés à destination, au point E, ils revirent de nouveau le phénomène qui semblait prendre toute la largeur de la rue, au bout.

Le père de Mme BIARDEAU qui ouvre la porte voit le phénomène mais n'accorde à celui-ci aucune importance se bornant à dire : « c'est la lune ».

Selon les témoins le phénomène se serait ensuite déplacé vers la droite vers les marais et les bois de l'Essonne. C'est ainsi que se termine cette observation.

Temps d'observation : on peut l'estimer à quelques minutes : le temps pour une voiture se déplaçant à une vitesse modérée de faire le parcours A-B-C-D-E et ce, sans s'arrêter.

Les témoins ne se sont pas arrêtés pour mieux observer le phénomène car celui-ci ne les a pas surpris spécialement; Mr BIARDEAU pensait à un « ballon-sonde dégonflé » ; les témoins ne pensaient absolument pas alors à l'époque aux OVNIS ou soucoupes volantes.

« L'objet » lui-même était une sphère nette, uniformément orangée (n° 170-171 du nuancier PANTONE). L'angle apparent était assez important et on peut avoir une idée de celui-ci car la Fig. 3 nous montre un repère : la maison blanche A sous-tend un arc de 2° comme « la boule débordait la maison » on peut dire que le diamètre apparent était ici de l'ordre de quatre fois la lune en diamètre.

Les témoins l'ont vue plus grosse en fin d'observation.

Pas de panne à signaler, ou d'ennuis de phares. Aucun bruit perceptible ne fut noté.

Deuxième observation : le dimanche 16/09/1973 vers 20 h 30.

Beau temps, lune visible, quelques nuages.

A cette heure là, les témoins ont l'habitude de quitter FOUSSEREAU pour rentrer à PARIS.

Ce jour-là la voiture roulait sur la D 26 en direction de PUISEAUX.

Observation de M. Grebant à Quend-Plage (Somme)

Enquête de M. PERRIER

DATE : Dimanche matin 30 Novembre 1975 à partir de 4 heures

LIEUX : Digue de la plage de QUEND (Somme)
Au bord de la mer «marée basse».

Le témoignage est la reproduction intégrale d'un texte qui m'a été remis par le témoin.

RECIT : «J'avais décidé dans la matinée du Samedi (29 Novembre) de tendre mes lignes de fond sur la plage de Quend, métier que j'exerçais quelques mois auparavant. Je faisais des vers, le temps était pluvieux, il faisait froid. Comme je n'avais pas de temps suffisant pour tendre mes lignes, vu que la mer remontait déjà, je décidai donc de revenir à marée basse de nuit.

Il était presque 4 heures du matin (le 30 novembre dimanche) et je partais en mobylette jusqu'à la mer, chargé de mon matériel de pêche. J'arrivais à la digue et je garais mon engin sur l'esplanade. De là, je pouvais apercevoir des faisceaux lumineux, d'une hauteur approximative (vu la distance) de plusieurs mètres. Cela tournait à gauche, en bas, et remontant vers le ciel, retombait à droite. Dans la nuit cela paraît normal, en bordure de mer, car parfois des pêcheurs

●●●

A partir du point B, Mr BIARDEAU vit de nouveau à sa gauche une sphère orangée, de diamètre apparent de l'ordre de deux à trois fois la lune, qui se déplaçait vers l'est, au ras des arbres «Revoilà le truc» dit-il, quoique Mme BIARDEAU ne se souvient pas de cet épisode.

La voiture avance, et au point F sur la D 26, Mme BIARDEAU se souvient bien d'avoir vu une boule orange à moitié cachée par les arbres d'un petit bois situé peu avant PUISEAUX, en bordure de la D 26 Mr BIARDEAU a vu cela également, mais lorsque la voiture a franchi les quelques centaines de mètres pour arriver au niveau de ce petit bois, la boule avait disparu, ce qui déconcerta quelque peu les témoins.

Alors que M et Mme BIARDEAU avaient l'habitude de prendre la D 27 juste à gauche après le passage du pont, pour aller à PARIS, cette fois ils décidèrent d'aller vers PUISEAUX pensant retrouver cette boule. A un arrêt, au nord de PUISEAUX, au point G, ils revirent effectivement l'objet mais qui semblait plus petit et plus éloigné. Alors ils reprennent la route direction PARIS par la N 448 et, vers le point H il virent l'objet à leur droite : cette fois les témoins s'arrêtèrent au bord de la route, le moteur continuant toutefois de tourner, l'objet alors amorça une rapide ascension verticale puis disparut dans les nuages «l'objet diminuait à vue d'œil», «cela montait très vite» disent les témoins.

Durant cette observation la lune pratiquement pleine était visible et les témoins ont remarqué sa présence.

A noter que les témoins disent «qu'ils étaient contents de revoir cela» (déclaration non enregistrée). En général les témoins parurent nettement plus intéressés par cette deuxième observation que par la première, quoiqu'ils pensaient toujours qu'il s'agissait d'un ballon-sonde.

Temps d'observation : moins de 10 minutes.

Géologie : terrains essentiellement calcaires (calcaire de Beauce, calcaire du Gâtinais). Pas de faille.

de crevettes ou de poissons se servent de lampes puissantes mais je me demandais bien, quel pêcheur pouvait s'éclairer de la sorte ? A chaque fois je pouvais remarquer cinq éclats lumineux se suivant avec un intermédiaire de deux ou trois secondes et toujours avec ce mouvement tournant. Après tout c'était peut-être un bateau. Je descendais de la digue et partais à pied vers la mer. A mi-chemin soudain ! un éclair aveuglant à l'endroit précis où les lueurs se trouvaient. Alors là je commençais à me demander de quoi il s'agissait, j'avançais prudemment avec une crainte de je ne sais quoi et j'approchais de l'eau. J'avoue franchement, que j'avais peur en voyant ce faisceau de couleur bleuâtre sortir de l'eau et tourner comme un phare retombant et recommençant par cinq fois : plus de doute il y a quelque chose d'anormal là-dessous, jamais je n'ai vu pareille chose surtout si près de moi, environ dix ou vingt mètres, je crois, car de nuit et dans l'eau on évalue très mal la distance mais cela se trouvait à portée de la lumière de ma lampe de poche j'éclairais, mais je ne voyais rien que ce faisceau tournoyant. Après avoir observé une bonne dizaine de minutes je décidai quand même malgré la peur qui m'envahissait de poser mes lignes. Donc je partais en direction d'un point de repère qu'un copain gardait près de ses perches à trémaille. Je faisais une centaine de mètres et je trouvais l'endroit. Je commençais à enterrer mes lignes quand je m'aperçus que le faisceau se déplaçait vers moi en faisant un mètre à chaque éclat et après quelques instants cela se trouvait en face de moi en allant de gauche à droite sur une petite distance ; je commençais à m'inquiéter sérieusement, je me hâtai d'accrocher mes vers et j'allais près de l'eau pour retrouver des lignes que j'avais laissées il y a quelques temps, je ne trouvais rien mais comme la chose était toujours là, j'éclairais de nouveau sur ce faisceau et soudain plus de lumière sortant de l'eau, je vis une traînée lumineuse partir à une vitesse vertigineuse vers le large je m'aperçus aussi avec une sorte d'incompréhension peut-être d'angoisse, que ma lampe de poche s'éteignait rapidement en quelques minutes je n'avais plus de lumière, fait bizarre c'est que c'était une pile neuve que j'avais achetée dans l'après-midi et que je ne m'en suis servi qu'une bonne demi-heure, je compris très vite que quelque chose d'étrange venait de se produire et je repartis en hâte vers la digue. Il n'y avait plus rien, plus de lueur, sur la mer mais il y avait une chose certaine c'est que ce mystère cache quelque chose d'anormal, c'est pourquoi j'en ai fait le récit avec la conviction que des gens assez intelligents pourront s'intéresser à ce sujet et, que d'autres par contre pourront en faire un sujet de moquerie, pour mon compte personnel, je ne leur en veux pas . . . »

PRECISIONS :

— La date et l'heure n'ont été retrouvées que grâce aux recoupements avec la parution de l'article du Courrier Picard et au calendrier des marées.

— Le questionnaire ci-joint n'est pas parfait, mais il m'a permis d'éclairer certaines notions, et peut-être d'établir de nouvelles bases pour des statistiques ou mettre en exemple des évidences, notion de vide de pensée, après le phénomène, notion d'adaptation du phénomène au témoin, difficulté de trouver des mots justes correspondants.

— Je pense sincèrement que le témoin m'a dit la vérité, jeune, conscient courageux, surtout et d'après ce que je sais sur son comportement, semble

équilibré et travailleur, niveau d'instruction lui laissant le loisir de réfléchir intelligemment, et de s'exprimer avec aisance.

— Fait suite à une précédente observation (voir enquête) et à la découverte de traces suspectes dans la région, ce qui m'a fait ouvrir un dossier que j'ai appelé «Dossier QUEND».

— Encore une manifestation du phénomène sans forme visible, ce n'est que lumière ; également sentiement (partagé avec le témoin) d'action intelligente, concertée, et cherchant à observer le témoin, on peut noter les manœuvres, avec toujours ce côté incompréhensible de cette succession de faisceaux, ceux-ci ont certainement une valeur, soit pour attirer le témoin, ou le «palper» soit pour agir sur le milieu ambiant . . . ?

— Cette pile vidée, littéralement, deux solutions possibles :

* décharge progressive et qui atteint son terme avec la disparition de la lumière (je ne le pense pas)

* décharge brutale due au seul démarrage de «l'engin», ce qui ferait peut-être entrevoir la possibilité de création d'un champ magnétique très important (ou autre) au décollage.

N.B. le témoin a jeté la pile ce qui est dommage, il était vraiment désolé, surtout qu'il était choqué par cette décharge subite.

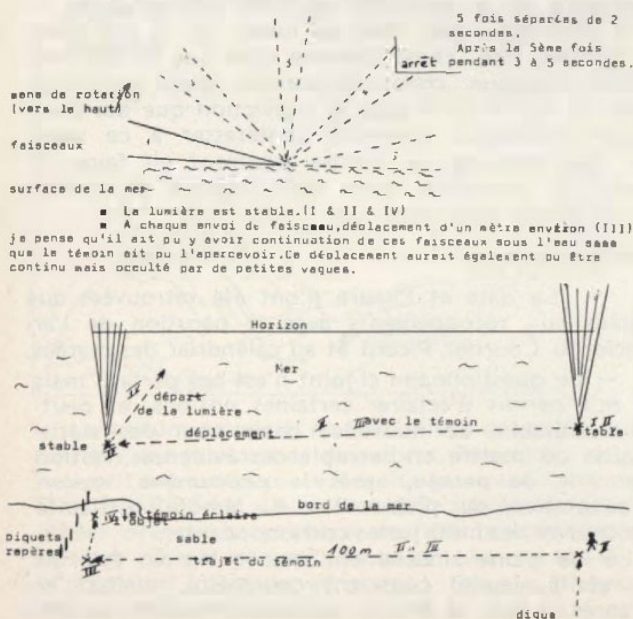
— Je ne pense pas que la distance donnée par le témoin soit bonne, je croirais plus volontiers aux environs de 100 m, le sol marin ne descendant qu'en pente douce. Le témoin aurait dû voir quelque chose car il affirme que le rayonnement lumineux sortait littéralement de l'eau, donc ou l'objet était très petit (peu de fond) ou à une plus grande distance (pour avoir une hauteur d'au moins 3 m, profondeur estimée du fond). Je connais assez bien cette plage pour m'y être baigné très souvent en été et lorsque j'étais jeune, et il faut avancer assez loin pour n'avoir pas pied.

— Son observation se décompose en 4 phases (que nous avons précisées quant à leur durée)

* Observation de la digue : 4 à 5 minutes.

* Sur la plage (vers la lumière) : 5 à 7 minutes, avec cet éclat lumineux à mi-parcours

* Trajet de la lumière à l'endroit où il y avait les lignes, 4 à 5 minutes, longueur une bonne centaine de mètres (durée qui pourrait s'expliquer par le fait que le témoin surveille ce phénomène)



* Stabilité (que j'appelle phase d'observation) duré 30 minutes «le temps d'accrocher mes vers, puis de chercher mes lignes».

Il y a peut-être une part d'exagération mais il est très difficile d'avoir une notion, surtout dans ces conditions (seul sur la plage)

— Je note ici la fin du récit du témoin, qui me semble utile pour situer la psychologie du personnage.

« . . . je leur pardonne leur manque d'intelligence et leur ignorance. Beaucoup se moquaient de moi ces derniers temps, car bien entendu il fallait que je sois seul à ce moment là et cela crée des troubles mesquins dans leur petit cerveau, mais pourquoi n'étaient-ils pas à la mer à 4 heures du matin par un temps à ne pas mettre un chien dehors ? ils auraient vu comme moi et peut-être auraient-ils fait demi-tour devant un tel phénomène».

Et il ajoute : «Je précise aussi que la moquerie de Monsieur Pruvost rédacteur du journal est de mauvais goût et que malgré ses dires, j'affirme ne pas avoir vu l'émission de Bernard Pivot pour la bonne raison que je n'ai pas la télé, mais j'aimerais la voir maintenant pour voir de quoi il s'agit».

— Une autre précision, Monsieur Gréban est un ancien pêcheur, habitué aux phénomènes marins, actuellement il travaille aux P.T.T., ce qui ne l'empêche pas de continuer à pêcher ainsi toutes les nuits, pour arrondir ses fins de mois.

NDLR

Le lecteur se rappellera les événements du 3 Octobre 1954 entre Wabon Quend et Rue.

NOTE IMPORTANTE

Nous remercions vivement tous ceux qui se sont déjà conformés à la Note détaillée, parue dans LDLN N° 158 d'Octobre 76, page 27, et dont nous rappelons ci-dessous le principal. Le cas échéant, prière de se reporter à notre N° 158.

Il devient maintenant absolument impérieux d'apporter certaines modifications dans l'établissement des divers rapports, sous peine de paralyser certains secteurs de LDLN.

1) Désormais, seuls les cas au sol ou observés à proximité, doivent faire l'objet de rapports très détaillés.

2) Tout le reste doit faire l'objet de condensés, et mis directement sur fiches adressées à Madame GUEUDELLOT 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT DE MARSAN, qui s'occupe depuis des années du Service d'Archives de LDLN, et qui doit avoir une tâche facilitée, si nous nous en tenons aux directives ci-dessous :

a) FORMAT DES FICHES : 14,8 x 21 cm (une feuille 21 x 29,7 cm coupée en deux ; c'est le format le plus courant).

b) QUALITE DU PAPIER : pelure (très mince) autant que possible.

c) N'ECRIRE QUE SUR LE RECTO, ET AUTANT QUE POSSIBLE A LA MACHINE A ECRIRE.

d) NOMBRE D'EXEMPLAIRES : Chaque cas doit être tapé en 6 exemplaires (le papier pelure se prête bien à cette frappe globale de 6 exemplaires).

DANS LES ARDENNES

Enquête de M. SPINGLER

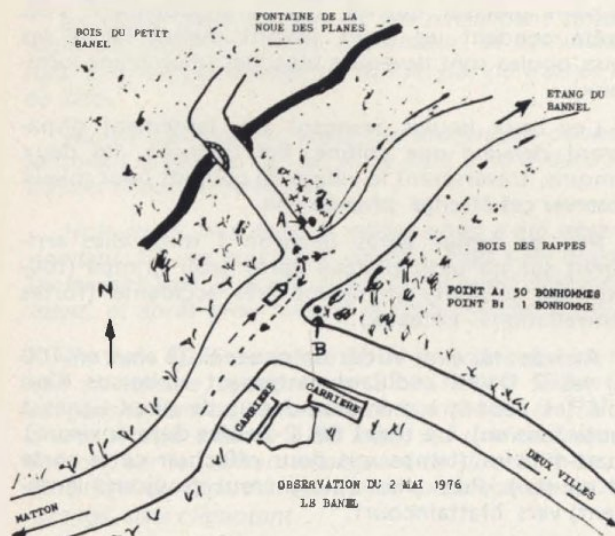
*translates 8m
3/1/1977*

Observation du 2 Mai 1976 : entre 21 h et 21 h 30

Interrogatoire du Témoin : Les 8 et 10 Mai 1976

Enquête sur les lieux : Le 10 Mai 1976 (en présence du Témoin et de la Gendarmerie)

Les Lieux : Le Banel (entre le bois de Rappes et la Fontaine de la Noue des Planes) côte - 214 -
Chemin forestier lieux de l'observation : Prairie (légèrement marécageuse)



Terrain : l 2b : Sinémurien - Supérieur (Calcaire et sable).

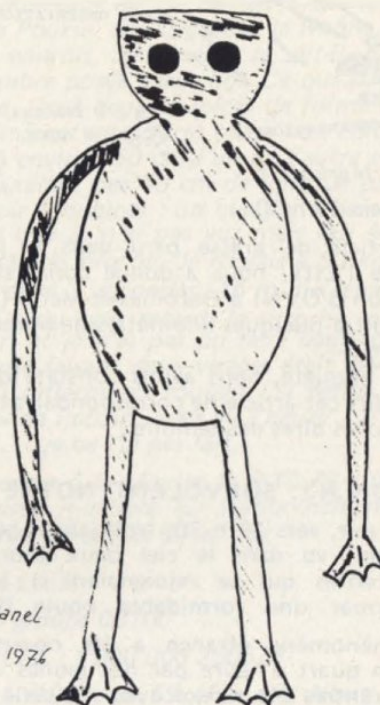
Temps : ciel couvert, chaud, orageux, demi-obscurité.

Témoin : MENUGE Dominique né le 16/02/1955 à Carignan demeurant à Carignan «Maisons Ardennaises» exerçant la profession de boucher - charcutier.

Le témoin s'intéresse aux OVNI, il a lu des livres à ce sujet, il pratique le Foot-ball et la moto - il semble sain d'esprit et de bonne moralité.

Enquête menée en collaboration avec la Gendarmerie de Carignan.

Les Faits : Le dimanche 2 Mai, entre 21 h et 21 h 30, le témoin roulait à bord de sa voiture Renault R15, sur le chemin qui relie Matton à l'Étang du Banel, après avoir abordé le carrefour des chemins du Banel et des 2 Villes, il s'engageait en direction de l'Étang, la nuit tombait, il faisait demi-obscurité, et le témoin roulait en code, lorsque soudain arrivé à une dizaine de mètres du petit chemin (situé à gauche) il a aperçu dans ses projecteurs (légèrement sur la gauche (dans une prairie, à ras du chemin) une cinquantaine de petits bonhommes verts, genres batraciens, se tenant debout, immobiles certains étaient de face, d'autres de profil, ils étaient verts, et ne semblaient pas porter de combinaison, s'ils en portaient une elle était collante, ils avaient des bras descendant le long du corps, d'une longueur arrivant à la moitié des jambes leurs mains étaient palmées, leurs jambes étaient normales, mais leurs pieds étaient aussi palmés, comme des grenouilles. Leur tête semblait revêtue d'un masque ou d'un scaphandre avec 2 gros yeux rouges (Ø10 cm) ressemblant aux feux de signalisation routière. Leur taille était d'environ 1m15, leur corpulence



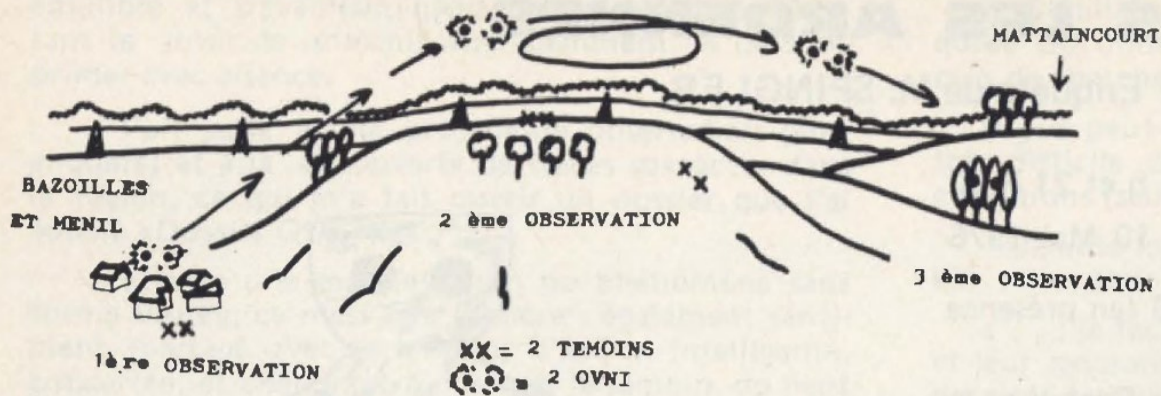
moyenne, leurs yeux n'émettaient pas de rayon ou de faisceaux lumineux, ils étaient à l'arrêt, et ne faisaient rien, ils n'ont pas semblé voir le témoin, ils ne portaient pas d'objets ou d'ornement quelconque, ils n'avaient rien dans leurs mains, ni autour d'eux, il n'y avait pas d'engin au sol, où en l'air. Ils n'ont fait aucun geste, l'attention du témoin a été attirée par les leurs rouges et le témoin a pris peur, il a fait demi-tour aussitôt dans le petit chemin se trouvant sur sa gauche et est reparti, le véhicule a parfaitement fonctionné, ainsi que les codes en repartant le témoin a aperçu sur la gauche dans les broussailles un autre de ces petits bonhommes, identique aux autres et immobile lui aussi il se trouvait à 3 ou 4 mètres du témoin.

Le témoin est rentré immédiatement chez son frère et lui a raconté l'histoire il a fait une crise de nerfs en arrivant et a très mal dormi cette nuit là.

Il n'a pas fait de déclaration à la gendarmerie dans l'immédiat, craignant d'être pris pour un fou. (le témoin ne portait pas de montre)

Note de l'Enquêteur: J'ai appris l'histoire par des tierces personnes, et j'ai fait savoir au témoin que je désirais l'entendre, il s'est présenté chez moi le 8 Mai 76 et m'a raconté son aventure. Je l'ai invité à se présenter à la Gendarmerie de Carignan le 10 Mai 76 afin de faire sa déclaration ; le 10 Mai 76 il s'est présenté et a raconté son histoire, il ne semblait pas revivre son aventure, il donnait l'impression de chercher comme des souvenirs, il ne donnait pas de signes d'exaltation, il ne paraissait pas choqué.

Nous nous sommes rendus sur les lieux aussitôt, avec la gendarmerie, le témoin et moi avons ratisé tout le secteur sans rien trouver, aucune trace des bonhommes, ou d'engin dans les parages - en arrivant sur les lieux le témoin n'a marqué aucune appréhension,



DANS LES VOSGES

Enquête du Groupe privé Ufologique Nanceien.

Date : 11 Mars 1976

Heure : vers 19 h 30

Un article de presse paru dans le journal «La liberté de l'Est», nous a donné connaissance d'une observation d'OVNI à Bazoilles-et-Ménil (petit village se trouvant à quelques kilomètres de Mirecourt) le 11 Mars 1976.

Après enquête, nous avons constaté que les faits relatés dans cet article ne correspondaient pas exactement avec les dires des témoins.

DEUX O.V.N.I. SURVOLENT NOTRE VILLAGE

Jeudi soir, vers 19 h 30, trois jeunes gens de notre localité ont vu dans le ciel deux énormes boules incandescentes qui se rejoignaient à tout instant pour former une formidable boule fluorescente.

Ce phénomène étrange a été observé pendant plus d'un quart d'heure par nos jeunes concitoyens qui sont rentrés à la maison avec une belle «frousse» !

L'observation a eu pour témoins 2 jeunes filles (14 et 16 ans) dont la bonne foi ne peut, nous semble-t-il, être mise en doute.

D'autres observations faites à BAINVILLE-AUX-SAULES (village à quelques kms de BAZOILLES 1974) et à MIRECOURT (1975) ont renforcé nos convictions sur ce sujet.

Le Jeudi 11 mars 1976, vers 19 h 30, les deux jeunes filles sortant de chez l'une d'elle, aperçoivent 2 boules rouge-orange (phares) au-dessus du toit d'une maison voisine (mais au loin).

Elles pensent tout d'abord aux feux d'un avion stationné au loin mais se rendent bien vite compte que ce n'est pas le cas (aucun bruit, très basse altitude, diamètre trop important des phares).

Suite de la p. 15. DANS LES ARDENNES

à signaler que 2 jours plus tard nous sommes retournés avec les gendarmes (sans le témoin) vers 21 h 15 et nous avons placé un véhicule en code au même endroit, il semble difficile que l'endroit cité ait pu être éclairé. La gendarmerie et moi-même sommes restés très sceptiques sur cette affaire.

NDLR. L'hypothèse d'un phénomène hallucinatoire est de celle qui vient à l'esprit quand on lit ce compte-rendu. Cependant nous nous rappelons l'enquête de M. Bigorne, paru dans Vues Nouvelles de Janvier 1975 N° 2, où des traces de pieds palmés, qui elles n'étaient pas une hallucination, ont été découvertes le matin dans la neige fraîche tombée dans la nuit. Merci à M. Spingler de nous avoir transmis cette enquête qui pourrait paraître sans intérêt si nous n'avions pas ce rapprochement avec les traces que nous avons relatées, et qui pour un esprit honnête peut poser des problèmes.

Ces deux boules rouge-orange vif, éloignées l'une de l'autre d'une dizaine de mètres clignotaient simultanément (ainsi pendant toute la durée de l'observation). Il n'y a qu'à un moment (les témoins ne peuvent préciser quand) que le clignotement s'est arrêté pendant un court instant durant lequel les deux boules sont devenues blanches (d'un blanc lumineux).

Les deux boules avançant très lentement disparaurent derrière une colline. Par curiosité, les deux témoins, traversèrent le village en courant pour mieux observer cet étrange phénomène.

Peu de temps après (environ 1 mn), elles arrivèrent sur un petit plateau après avoir grimpé (toujours en courant) un champ très accidenté (fortes dénivellations - côteaux).

Arrivées là, elles virent de nouveau (à environ 400 m) les 2 OVNI évoluant lentement au-dessus d'un bois (et peut-être même au-dessus de deux lignes à haute tension). Le trajet des 2 boules dura environ 1 quart-d'heure (temps mis pour effectuer cette sorte de courbe). Puis elles s'éloignèrent (toujours lentement) vers Mattaincourt.

Les 2 témoins redescendirent (toujours en courant) pour chercher d'autres témoins. L'une des jeunes filles, se retournant, vit les 2 OVNI stationnés derrière un rideau de bouleaux à environ 200 m d'elles.

Elles remontèrent ensuite avec le père et le frère de l'une d'elles, mais les deux boules avaient disparu.

GENERALITES

— 2 boules rouge-orange vif clignotantes (simultanément).

— Séparées constamment d'une dizaine de mètres.

— Diamètre (calculé lors de l'observation dans les bouleaux) à 200 m = environ 7 m ou à 300 m = environ 10 m.

— A un moment (les témoins ne peuvent préciser) les deux boules sont devenues blanches pendant un court instant.

— Près de la cime des arbres, un OVNI a émis un faisceau (sans plus de précision).

— Les OVNI ont toujours évolué sans bruit.

— Les OVNI avaient des contours bien définis.

— Les OVNI semblaient suivre les dénivellations du terrain.

— Les témoins n'ont à aucun moment eu peur, contrairement aux observations émises dans l'article de presse.

— Aucune déposition n'a été faite à la gendarmerie. La gendarmerie ne s'est pas déplacée malgré les faits relatés dans la presse.

— 2 lignes à Haute-Tension (30 000 V.) se trouvent à proximité immédiate de l'observation.

— Nous n'avons constaté aucune trace ni reminiscence magnétique (boussole).

OVNI VU AU SOL OU A PROXIMITE

MASNY (NORD en Mars et Juin 1975)

Rapporté par M. DUPIRE

MASNY, Mars 1975. Jour non précisé 19 : 45

La fille de la maison, vit la première d'une fenêtre du 1er étage, un objet insolite qui se trouvait à 3 ou 400 m et à une trentaine de mètres de hauteur. Diamètre évalué à 1 m ou 1 m 50 avec un clignotant en-dessous. La jeune fille âgée de 16 ans appela son père et sa mère qui purent également observer la chose qui stationna près d'un quart d'heure avant de partir lentement vers DOUAI, parallèlement à la RN 43.

La chose était ronde avec un renflement central semblant avoir un mètre d'épaisseur, et éblouissant fort. Elle n'a pas changé de forme, pas de traînée ou de halo.

Temps clair pas de vent. Les indications données semblent crédibles car M. X, le père a servi dans l'aviation (Tour de contrôle).

Huit jours plus tard, le même objet a été observé pendant 10 mn au même endroit, mais s'est éloigné lentement vers le Nord, au lieu de l'ouest précédemment, et après avoir survolé le domicile des témoins.

En Juin 1975 ce même M. X revenant de son travail en voiture, aperçut vers 22 h 30 et à 150 m sur sa gauche, un objet lumineux qui suivait la RN 43 à une vitesse évaluée à 80 kmh, sur une centaine de mètres, car le témoin changeant de direction ne put le suivre du regard. Il semblait sphérique de couleur orangé, sans clignotant.

MARGNY (08) Juillet 1962 sans précision à 16 h.

Le témoin Jean François MALLET, 8 ans à l'époque, sous-officier appelé aujourd'hui, avait fini de jouer dans un champ avec ses camarades. Resté seul il recherchait ses jouets. Se retournant, il aperçoit un engin apparemment posé sur le sol sur trois pieds. Il a eu le temps de se rendre compte que l'air paraissait vibrer autour, et a perçu un bruit analogue à celui que l'on perçoit près des lignes HT. Après 30 ou 40 secondes, Jean-François s'est enfui en direction de son habitation. Un quart d'heure après Jean-François retournait sur les lieux avec son père mais ils n'ont pu retrouver aucune trace. L'observation a eu lieu à 200 m de sa maison. Le témoin a été très marqué par cette observation.

communiqué par M. DESHERAUD

EN ARDECHE

17.1.76, 03 h 25 M. Courbie en déplacement sur la RN 86 en direction de Le Teil en Ardèche, entre la Voulte et le Pouzin, sur sa gauche le Rhône, peu profond à cet endroit. J'ai aperçu là, dit-il, une masse arrondie sombre posée sur le sol. Ce qui a attiré mon attention ce sont deux hublots de forme rectangulaire d'où émanait une clarté bleue non éblouissante. Ils étaient à environ 50 cm l'un de l'autre et leur dimension n'exédait pas 40 cm de long. Je pense qu'il devait y avoir 5 hublots : un que j'ai à peine aperçu, deux autres que je n'ai pas vus mais qui éclairaient l'eau derrière très proche. Je roulais à 80 km/h, l'observation a duré 5 secondes, 15 m me séparaient de l'objet. J'ai réagi avec retard, la surprise, puis peut-être la peur, et je n'ai pas pu faire demi-tour par la suite, la route faisant deux virages était devenue très étroite. J'ai réfléchi en roulant j'ai pensé alerter la gendarmerie de Pouzin, mais vu l'heure... et la peur du ridicule... je ne l'ai pas fait.

NDLR. Observe à la Voulte le 8.10.75 : faille à La Voulte, source minérale sur l'embranchement de la route de Laval (Michelin 80 pli 10).

DANS L'ALLIER

Enquête du groupe 03100

REFERENCES : 1 000 000 250575

DATE : .././1958 ou 59 (Fin été début automne)

HEURE : Vers 16 ou 17 h

LIEU : Le Mont à Lignerolles (Allier)

TEMOIN : Mademoiselle M. L. (et sa sœur Nicole)
Infirmière Anonymat exprimé

LES FAITS :

Le témoin à l'époque était âgé de 8 ou 10 ans et sa sœur de 10 ou 12 ans. Les deux fillettes ramassaient des pommes de terre sur le versant nord de la petite vallée du ruisseau du Mont, dans un endroit assez isolé.

Soudain, à 200 m d'elles, les deux fillettes virent très près du sol, au dessus d'un champ de maïs mûr, une boule rouge orangé qui descendait doucement. Le témoin interrogé semble se souvenir que l'objet était parfaitement sphérique (sans aplatissement) et que ses bords étaient parfaitement nets. Son diamètre réel pouvait être de l'ordre de 1,50 à 2 m. Cet objet donnait l'impression de quelque chose de «solide», d'une «machine particulièrement lourde». Il n'était pas lumineux mais semblait comme peint en rouge-orange. Il était animé d'une lente rotation sur lui-même autour d'un axe vertical. C'était une boule unie, sans aucun élément dessus, ni ouverture, ni antenne, ni marque quelconque.

L'objet paraissait descendre, mais peut être s'éloignait-il simplement. Au bout de quelques secondes, les témoins le virent disparaître derrière le champ de maïs et il ne réapparut pas. Aucune odeur particulière ne fut sentie, aucun bruit pouvant provenir de la chose ne fut perçu. Il n'y avait pas d'animaux à proximité pour enregistrer leur réaction.

Les deux fillettes ne ressentirent aucune peur mais n'eurent pas la curiosité d'aller voir si la chose s'était posée derrière le champ de maïs. Elles continuèrent de ramasser leurs pommes de terre. Le soir, en rentrant à la maison, elles parlèrent de ce qu'elles avaient vu à leurs parents qui n'en dirent rien et n'allèrent pas voir. Il n'y eut chez elles aucune suite physiologique.

— Personne d'autre (à notre connaissance et à celle des témoins) n'a observé ce phénomène.

— L'incrédulité règne dans le village.

— Les témoins ne s'intéressaient pas au phénomène OVNI et leur sincérité ne fait aucun doute. Néanmoins ceux-ci désirent garder l'anonymat et nous respectons donc ce désir.

Suite à cette enquête, nous pouvons constater que cette région est particulièrement visitée par des phénomènes célestes inconnus : Bainvilles-aux-Saules (avril et décembre 1974), Mirecourt (avril 1975), Bazouilles-et-Ménil (mars 1976).

Une faille géologique parcourt cette région.

Suite de la p. 17

OVNI AU SOL OU A PROXIMITE EN ESPAGNE

1) — Le bureau de presse du Capitaine Général de la VI^{me} Région Militaire, a rendu public un rapport d'observation d'OVNI dans la province de Burgos. «Le 1er Janvier 1975, alors qu'ils revenaient de permission dans une «Mini 850», les soldats (quatre) de l'Academia de Ingenieros del Ejercito, virent à 6 h 30, à environ 500 m à l'ouest du km 14 de la route Burgos-Santander, un vaisseau en forme de cône tronqué très aplati, avec une puissante lumière blanc-jaune, qui avait atterri ou qui restait suspendu à quelques mètres du sol. Devant ce phénomène étrange, sans bruit avec une vitesse de descente importante, les quatre passagers de la voiture descendirent avec l'intention de s'approcher de l'objet. C'est alors qu'ils virent les phares de leur voiture s'éteindre, pendant que s'allumaient de façon successive, quatre lumières très puissantes qui éclairaient le sol, et qui étaient séparées entre elles par des espaces de quel-

ques mètres. Les témoins ne peuvent préciser si les OVNI qui apparurent dans un deuxième temps étaient sortis du premier, ou si au contraire ils étaient descendus rapidement. Ils n'ont pu observer que la descente en courbe du premier. Effrayés, ils décidèrent de repartir. Ils affirment aussi qu'un autre véhicule qui roulait derrière eux passa approximativement à 1 km du phénomène, pendant qu'une voiture venant en sens inverse s'arrêtait. Cette dernière a pu d'après eux voir le phénomène dans de meilleures conditions». Par la suite, plusieurs traces furent trouvées sur le point d'atterrissage (voir Stendek (CEI) n° 19 page 3 à 9, Mars 1975).

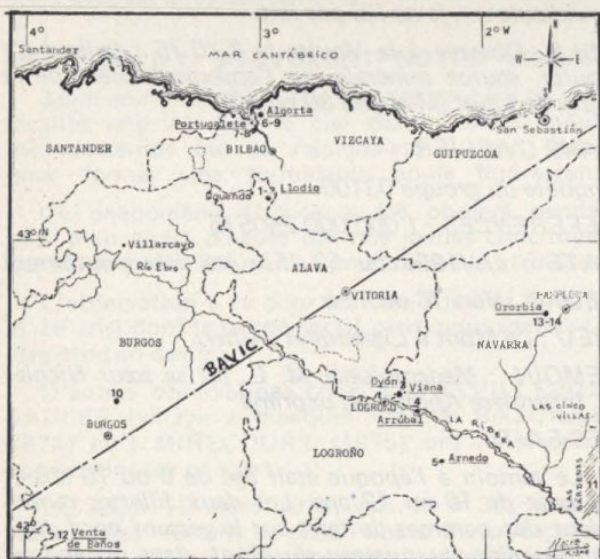
Cette note officielle fait suite à l'atterrissage supposé d'un OVNI le 3 Janvier et qui a été l'objet de commentaires. Des témoins ont vu de grands éclairs provenant de l'objet qui disparut quelques instants après son atterrissage.

NDLR. Nous croyons savoir de source bien informée que cet atterrissage a bien eu lieu, et qu'il gêne beaucoup l'autorité militaire.

NDLR. Nous n'avons pas encore vu en France l'Armée, qui pourtant s'occupe du phénomène, publier un rapport d'observation ! On aurait pu croire, après l'intervention de M. Galley que le phénomène OVNI ne serait plus un secret d'Etat en France... bernique ! Les observations restent enfouies dans les dossiers, et personne n'a apparemment le droit d'en parler. Pas de liberté pour les OVNI scrogneugneu ! Au clou !

2) — 3 Janvier 1975

Le bureau de presse de la III^{me} région Aérienne a fait publier l'information suivante : «une enquête ayant été faite, on n'a trouvé aucune preuve du vol à basse altitude et de l'atterrissage d'OVNI sur le Centre de Tir de las Bardenas Reale (Navarra). Les lumières et leurs observées à basse altitude à cet endroit étaient des effets d'optiques provoqués par le halo lunaire et la lumière des étoiles (!) dans la brume (!) qui couvrait la zone par intermittence.



A PROPOS DE RECHERCHES D'ARCHIVES

Où et comment chercher ?

I — INTRODUCTION

J'aimerais ici, attirer l'attention des chercheurs (des jeunes surtout), sur l'utilité des recherches d'archives de presse et la satisfaction qu'ils pourront en retirer. Je vais également essayer de répondre aux questions que le lecteur intéressé, peut se poser face à ces recherches trop méconnues.

J'ai moi-même, en compagnie d'un ami, M. Marchand, entrepris depuis 1972, un certain nombre de recherches. Sept années complètes ont été consultées, ainsi que bon nombre de mois pris dans d'autres années. Nous avons consulté ainsi plus de 2000 numéros de journaux...

Travail rebutant et ingrat, pensera-t-on. Détrompez vous. Cette activité est simplement passionnante. Nous la conseillons vivement aux jeunes, qui n'ont pas la possibilité d'effectuer des enquêtes, manquant de moyens de transport, par exemple, et ne sachant comment participer à la recherche sur les OVNI. Et

bien ce n'est pas compliqué ! Dans chaque chef-lieu de département se trouve des Archives Départementales, où l'on peut consulter l'édition complète du journal régional. Une salle de lecture est à votre disposition, et vous pouvez également faire des photocopies. Certaines Bibliothèques Municipales possèdent également les éditions des journaux susceptibles de recéler des informations. (La consultation des documents est bien sûr entièrement gratuite).

II — Dans quels journaux faut-il chercher ?

Les plus intéressants sont les journaux régionaux. Chaque région, département a son édition particulière, et c'est là, en épluchant les pages quelque peu jaunies, que vous aurez la surprise et la joie, de découvrir des informations, certaines méconnues, lorsqu'elles n'ont pas été reprises par la presse nationale et parisienne. La Nouvelle République du Centre Ouest de Tours, par exemple est publiée dans 8 départements, et pour chacun d'entre eux, possède une édition différente. «Ouest France» est également répandu dans toute la Normandie et la Bretagne avec des éditions différentes.

Pour nous résumer, adressez vous aux Archives Départementales de votre département, épluchez le journal régional et surtout n'oubliez pas de noter pour chaque information, la date exacte et le numéro du journal. C'est important !

III - Quelles années choisir ?

Evidemment, le principal travail est de reprendre l'année 1954. C'est la plus importante en nombre d'observations, et en intérêt d'étude à postériori, et il est probable que certains faits aient pu passer inaperçus.

Cette recherche est importante pour la compréhension totale de cette fameuse vague d'OVNI. Vous vous apercevrez de la psychose générale qui s'était installée dans le pays, et vous pourrez vous même en juger, ce qui n'est pas sans avantage ! (Chronique journalière sur les «soucoupes» ; petits dessins humoristiques et publicité mêlant les «martiens» à profusion).

Mais il n'y a pas que 1954 qui est intéressant. Au contraire, certains faits seront plus facilement passés inaperçus en dehors d'une vague importante et connue. La plupart des années allant de 1945 à 1960 nous semblent dignes d'intérêt. Pour ce qui est des petites vagues, reportez vous aux différentes courbes statistiques.

Claude POHER donne par exemple les années remarquables suivantes : 1942, 1944, 1947, 1950, 1954, 1957, 1959, 1964, 1967. A vous de choisir ! . . . (1).

IV. Que trouve-t-on ?

A part lors des grandes vagues françaises, beaucoup d'informations ne parlent pas de «soucoupes volantes», encore moins d'OVNI. Mais le plus souvent, il s'agit de «sphère lumineuse» ; «étrange phénomène céleste» ; «un objet inconnu» ; etc . . .

Ayez l'œil vigilant, le terme OVNI n'est pratiquement jamais employé. Il n'apparaît dans la presse que vers les années 1960-65.

Intéressez vous également aux météores, à l'insolite et l'étrange. Je ne peux retenir la tentation de vous citer quelques titres d'articles que j'ai eu l'occasion de découvrir, pour vous montrer ce à quoi vous pourrez être confronté : «une odeur de soufre se répand dans une ferme . . . et le poisson rouge meurt dans son aquarium» ; «on a vu en Colombie, un abominable homme des neiges . . . vert» ; «un éclair mystérieux peint en rose, un chalutier blanc» etc . . .

Noter également les articles concernant les constructions de «soucoupes» qui devaient révolutionner l'Astronautique. Quelques exemples : «Dans trois mois, il partira pour la lune en soucoupe» ; «La SV amphibie, moyen de transport de l'avenir» ; etc . . .

Vous voyez donc, qu'il y a du «pain sur la planche», et que vous n'êtes pas au bout de vos surprises. Beaucoup de journaux n'ont pas encore été «sondés» et beaucoup de cas inconnus devraient encore rejoindre la masse des milliers d'observations que contient le fichier national, courageusement tenu par Mme Gueudelot. Mais il faut des bras, des yeux et du courage. Nous espérons que cet appel sera entendu par tous.

Alors, si quelqu'un, jeune ou moins jeune, se passionnant pour le phénomène OVNI, vous dit un jour : «Mais que peut-on faire ?».

Vous saurez quoi lui répondre.

B. DUPOU
Septembre 1976

(1) Voir C. Poher, Etudes statistiques portant sur 1000 témoignages d'observations d'OVNI. LDLN n° 120 d'Octobre 1972.

COURRIER RESUFO - Victime du progrès ou Résufo en défaut

par M. MONNERIE

Dans notre numéro d'Avril 1976 (Oh ! ironie) nous présentions en page 23 une photographie de points en carré traversant une photo de surveillance systématique, cette photo est explicable et expliquée !

Monsieur FRITZ et moi même avons pris toutes les précautions avant de publier, et pourtant à ce moment aucune explication ne nous apparaissait. Depuis les choses ont évolué. Lors d'une visite à Paris de Mr Fritz nous étudîâmes encore ces photos, la possibilité d'un avion nous tourmentait, mais nous ne voyons pas comment ; les photos de feux d'avions nous étant (croyons nous) bien connues. De retour chez lui Mr Fritz fit une photo exactement semblable ! L'affaire se corsait, d'autant plus que Mr Barlier (auteur d'une diapositive montrant le même carré) signalait de son côté de nombreuses observations de flashes semblables dans cette région.

Sachant que les O.V.N.I.S. n'ont pas pour habitude de se montrer plusieurs fois de suite rigoureusement semblables à eux-mêmes. Le doute devenait

angoisse ! Sur ma demande Mr Fritz réalisait un travail énorme de comparaison entre les différents clichés et les éléments de cette affaire. Ce dossier, très complet, ne faisait qu'accroître le doute sans apporter d'élément nouveau.

La réponse vint enfin le premier juin sous la forme d'un épais dossier de nos collaborateurs MM LEFRAIN et DUPOU de BLOIS, en effet Monsieur LEFRAIN avait eu l'occasion de faire une photo exactement semblable le 14-08-75 alors qu'un avion était parfaitement visible !

L'explication proposée par nos amis est la suivante les feux d'avion sont remplacés par des feux à éclats (type flash électronique) D'une part ces flashes sont extrêmement brefs (aspect ponctuel), d'autre part ils sont très puissants (pas d'influence de la couleur visuellement on ne voit que du «bleu», photographiquement aussi) enfin leur rythme est piloté par un système également électronique, ce qui explique leur extraordinaire régularité.

Cette explication paraît absolument sûre, car les différents clichés présentent tous exactement les mêmes proportions, donc il s'agit du même système quel que soit l'avion photographié et son altitude.

Il ne nous reste plus qu'à apprendre d'un spécialiste le fonctionnement et la séquence de ces feux d'avion afin de comprendre comment nous avons été victimes des progrès de l'électronique appliquée à la signalisation des avions.

On peut se consoler en constatant qu'avec les années nos connaissances augmentent par expérience, mais il n'en demeure pas moins que la plupart des cas qui se sont révélés par la suite explicables, et nécessitant de ce fait une mise au point, sont des cas où la photo a été prise sans observation concomitante d'un objet.

A ce propos j'ai frémé en lisant les tranquilles assertions de Mr Florin GHEORGITA — sur des photos sans observation — Mais j'ai frémé encore plus en lisant ses tentatives d'explications pseudo-physiques, tant il est vrai qu'elles peuvent être expliquées sans évoquer des OVNIS invisibles et de mystérieux rayonnements.

Je m'étonne que des gens instruits de science puissent prétendre que la photo enregistre l'invisible. Si cela est vrai pour la photographie scientifique à l'aide d'appareils et de films spéciaux, cela est pratiquement faux pour la photo «tout venant». En effet d'une part les films sont fait de façon à s'approcher le plus possible du spectre de l'oeil (simpletment pour que la photo ressemble à la réalité subjective) ils sont aveugles à l'infra-rouge et ne vont pas très loin dans l'ultra-violet, d'autre part le verre des objectifs est opaque aux rayonnements extrêmes également. N'oublions pas enfin que la mise au point d'un objectif est fonction de la longueur d'onde de la lumière, or les objets qu'on nous présente sont nets et denses ce qui me paraît contradictoire s'ils sont éclairés en U.V. ou en I.R. Faire appel à d'autres rayonnements — rayons X, radioactivité — ne résout pas le problème. S'il est vrai que le film y est sensible, l'appareil y est transparent et l'objectif ne focalise rien du tout. Nous obtiendrions en ce cas une (mauvaise) radiographie ou gammagraphie, il en serait de même avec les particules. Les emballages de film étant transparents à tous ces rayonnements, la radioactivité naturelle et les rayons cosmiques ne voient pourtant pas rapidement les films (la firme Kodak a développé des films restés dans de vieux appareils du début du siècle rachetés pour son musée, et les photos étaient encore très lisibles — information Science et Vie) —

Dans le cas qui nous occupe il faudrait donc une puissance très grande de rayonnement focalisée sur le film, par qui ? comment ? sans oublier qu'une telle débauche d'énergie laisserait des traces et provoquerait des réactions sur l'environnement : brûlures, radio-activité etc ...

Il me semble parfaitement vain d'évoquer de tels documents mauvais et rares pour élucubrer sur la nature des OVNIS, leur mode de propulsion, etc ...

Si les hypothèses étaient mon habitude ainsi que la polémique je me dirigerais vers des explications plus simples. En effet de telles images pourraient être obtenues en faisant simplement appel à l'optique classique : interférences, polarisation, champs magnétiques suffisent largement, sans faire appel à de mystérieux rayons. Mais là encore demeure le problème de l'énergie et de l'intention.

Le fait de ne pas remarquer un objet dans le ciel, alors qu'il apparaît sur un cliché, trouve bien d'autres explications simples. Il y a toute la gamme des défauts : qui peuvent se produire à la fabrication, à la prise de vue et au traitement, nous n'avons presque jamais les moyens de contrôler chacune de ces opérations. Ces taches et défauts se remarquent d'autant mieux qu'ils sont dans une plage claire comme le ciel qui occupe souvent plus de la moitié d'une photo elles passent inaperçues dans le fouillis d'un paysage et pourtant il y en a, considérez à la loupe toutes vos photos, vous verrez que la distribution des défauts est alléatoire sur la surface du film. Je me souviens d'un tel défaut, une tache rouge, exactement à l'emplacement d'un atterrissage que le témoin photographia plusieurs années après. J'en connais qui trouveront un sens à cette coïncidence exagérée !

Il y a également les problèmes de physiologie de l'œil à un très grand champ la zone de netteté et d'attention est très réduite (essayez de lire plusieurs lignes à la fois) l'opérateur ne voit dans son viseur que ce qui l'intéresse — sauf s'il est surpris par quelque chose d'énorme et encore ! D'autre part les objets familiers ne mettent pas en éveil la zone périphérique de l'œil — zone d'alerte — c'est ainsi qu'oiseaux et avions passent inaperçus du photographe. Par contre la photo enregistre tout ce qui se présente sans choix préalable du système nerveux, et c'est ainsi qu'on peut tout à loisir examiner longuement une scène qui n'a existé qu'une fraction de seconde, avec bien des surprises. Faites l'expérience, considérez vos clichés en essayant de vous souvenir de ce que vous avez vu dans votre viseur. Par exemple vous aviez trouvé jolie cette scène de montagne, vos amis arrivant de leur dernière descente à ski au coucher du soleil quand le sommet des montagnes est encore éclairé tandis que le bas des pistes devient rose. Las ! en examinant vos photos votre ombre s'allonge démesurément au premier plan et gâche la vue, l'aviez vous remarquée dans votre viseur ? Non et pourtant elle était bien visible !

Tout ceci ne m'empêche pas de porter un intérêt à toutes les photos étranges que vous me confiez, et de les analyser scrupuleusement. Je les publie dès qu'elle résistent à l'analyse, dussé-je publier un démenti lorsque la solution m'apparaît, car mon travail ne s'arrête pas à l'impression de ma prose. Toutes ces photos posent des questions et vous avez déjà pu lire les réflexions qu'elles m'inspirent : différences entre l'aspect visuel et photographique etc.

Je vous livre ses photos dès qu'elles posent un problème, mais leur valeur est bien trop faible, ainsi que leur cohérence et leur nombre pour étayer des hypothèses pour l'instant ce ne sont pas des documents scientifiques exploitables mais des documents anecdotiques — (comme tout ce qui concerne les OVNIS).

Utiliser une photo qui est une énigme pour expliquer les OVNIS qui sont une autre énigme, ce n'est pas faire une démarche scientifique, c'est entretenir un cercle vicieux.

Ceci s'applique également à toutes les autres entourloupettes dont sont spécialistes — hélas — quelques «écrivains» sans scrupules : expliquer l'archéologie fantastique par les OVNIS, les OVNIS par la parapsychologie, etc. procède de la même méthode la proposition devient donc :

Utiliser une énigme pour en expliquer une autre, ce n'est pas faire une démarche scientifique, c'est

L'ETUDE SPECTROGRAPHIQUE DU PHENOMENE OVNI

par Pierre VIEROUDY

I - INTRODUCTION

Une des pierres d'achoppement de la reconnaissance officielle de l'existence du phénomène OVNI est certainement l'absence quasi totale de données scientifiques objectives le concernant.

Les seules tentatives sérieuses sont celles de la détection qui a donné des résultats importants quoique controversés.

On sait qu'une des caractéristiques fondamentales du phénomène est sa nature lumineuse, or, la lumière émise par un corps ou un phénomène contient une somme considérable de renseignements sur sa nature. Alors qu'Auguste Comte (1) considérait au siècle dernier la nature des étoiles comme à jamais cachée à la connaissance humaine, le développement par Fraunhofer et Kirchoff de la spectrographie allait bouleverser l'astronomie et renouveler la physique.

II - GENERALITES SUR LA SPECTROGRAPHIE

On sait que la lumière « blanche » est décomposée par un prisme en une grande quantité de radiations monochromatiques dont l'intensité, la position, le nombre, la largeur, sont immuables dans l'univers pour un état physique donné. Il est possible de déduire d'un bon spectre un nombre considérable de paramètres sur le milieu d'émission de la lumière, tels que température, composition chimique, densité, pression, vitesse par rapport à l'observateur, champ magnétique, etc. . .

Si le prisme est encore utilisé de nos jours, en physique solaire par exemple, certains inconvénients tels qu'une dispersion plus grande dans le violet que dans le rouge et le poids d'un gros prisme leur font préférer le réseau de diffraction. Il faut cependant signaler une application particulière du prisme, le prisme-objectif développé par Fehrenback ; un prisme de petit angle est placé devant un objectif à long foyer qui donne sur la plaque autant de spectres qu'il y a d'étoiles dans le champ, ce dispositif ne convient pas pour la recherche envisagée ici, car il nécessite de longues poses, et ne permet pas l'étalonnage direct des spectres pour l'analyse.

Les réseaux de diffraction ont été également étudiés par Fraunhofer, mais c'est Rowland qui développa cette technique vers 1880.



entretenir un cercle vicieux et une duperie intellectuelle, car la science va du connu vers l'inconnu.

Si ces réflexions ont pour origine d'une part, l'excellent travail de MM. FRITZ, LEFRAIN et DUPOU pour résoudre le problème posé par ces « carrés » énigmatiques et d'autre part les Hypothèses de Mr F. GHEORGITA, croyez bien que je n'ai rien contre lui. Je remarque simplement que l'Ufologie dans les pays de l'est débute et passe par les erreurs que nous faisons il y a quinze ans ou vingt ans. La lecture du livre de ION HOBANA (les OVNI en URSS et dans les pays de l'Est) me confirme dans cette opinion. Tandis que le travail mené par les amis cités montre à l'évidence les progrès de l'Ufologie en France.

Un réseau est constitué d'une plaque de verre gravée d'un très grand nombre de traits parallèles (plusieurs centaines par millimètre), l'intervalle entre chaque trait constitue un petit prisme qui diffracte la lumière dans des directions différentes pour chaque longueur d'onde (Fig. 1). La dispersion du spectre est beaucoup plus grande que pour un prisme et la résolution très supérieure.

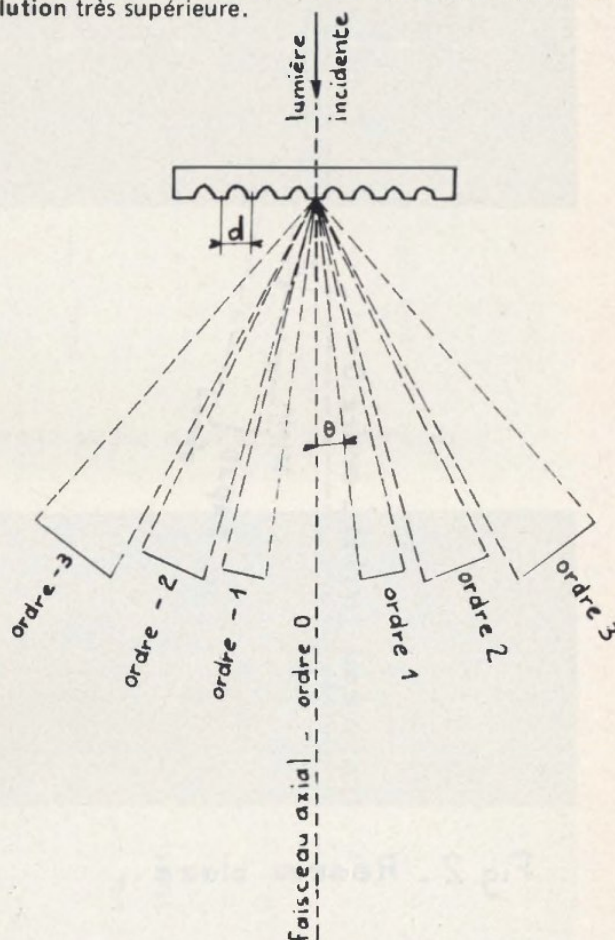


Fig 1 - Réseau de diffraction.

Formule de Fraunhofer: $\sin \theta = n\lambda/d$.

Le principal inconvénient du réseau est la répartition de l'énergie ; 90 % de la lumière est concentrée dans l'image « blanche » axiale et chaque spectre ne contient guère que 1 ou 2 % de l'énergie lumineuse reçue.

Des développements techniques ont permis de tourner cette difficulté en donnant une taille particulière aux traits du réseau ; un tel réseau est dit blazé (fig. 2).

On parvient ainsi à concentrer jusqu'à 80% de la lumière dans l'un des spectres.

Malheureusement, les difficultés techniques de réalisation des réseaux blazés n'ont été résolues que récemment et un bon réseau reste coûteux. La gravure des originaux s'effectue dans des salles souterraines où la température est maintenue constante au 1/100 de degrés près pendant la gravure qui dure plusieurs jours. La régularité du tracé doit être parfaite et toute erreur périodique éliminée pour éviter les fausses images au ghosts. Un bon réseau blazé gravé sur ver-

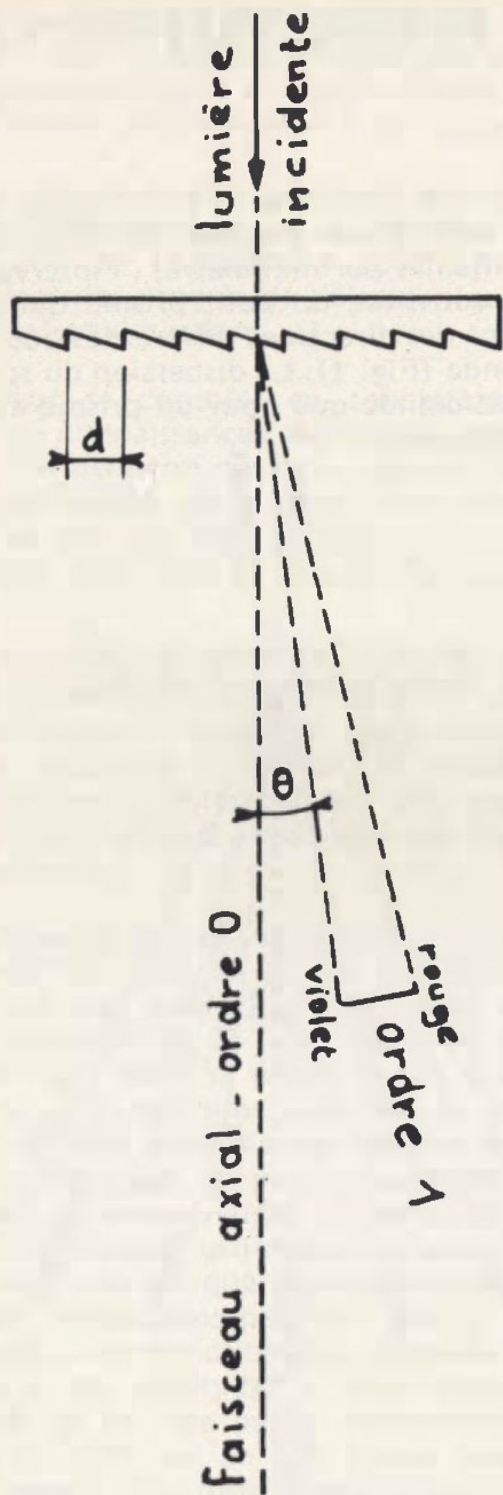


Fig 2 - Réseau blazé.

re vaut une petite fortune et n'est pratiquement jamais commercialisé ; on en réalise des répliques, moulées sur résine de qualité optique équivalente.

III - CONCEPTION D'UN SPECTROGRAPHE ADAPTE A L'ETUDE DU PHENOMENE OVNI

La plupart des observations faites au cours des nuits de veille concernent des objets plus ou moins ponctuels, d'éclat varié, le plus souvent mobiles. Il faudra donc un équipement assez léger pour être transporté, pouvant à la rigueur être utilisé sur un pied léger. La mobilité fréquente du phénomène impose des temps d'exposition courts, de quelques secondes au maximum, donc un appareil lumineux. Seul un **réseau blazé** donnera assez de lumière ; les réseaux commercialisés actuellement en France possèdent de 300 à 1200 traits au millimètre. Au-delà, de 1200 traits, l'angle de blaze est tel que le petit prisme constitué par la gravure se rapproche des conditions de la réflexion totale et ne transmet presque plus rien. A titre indicatif, un réseau de 300 traits/mm transmet 70 % de l'énergie lumineuse dans un spectre d'ordre 1 un 600 traits 50 %, et un 1200 traits 25 %.

La nécessité d'enregistrer l'image axiale pour étalonner le spectre conduira à choisir le nombre de

traits et la focale de l'objectif de manière à ce que l'ensemble image axiale-spectre ne déborde pas du champ de l'appareil (fig. 3). Il est facile de calculer une combinaison en se souvenant que l'œil et les films courants sont sensibles entre 4000 et 7000 angstroms (2).

On peut ainsi obtenir un spectre de 12 à 13 mm de longueur sur le film supportant aisément un agrandissement de 20 fois.

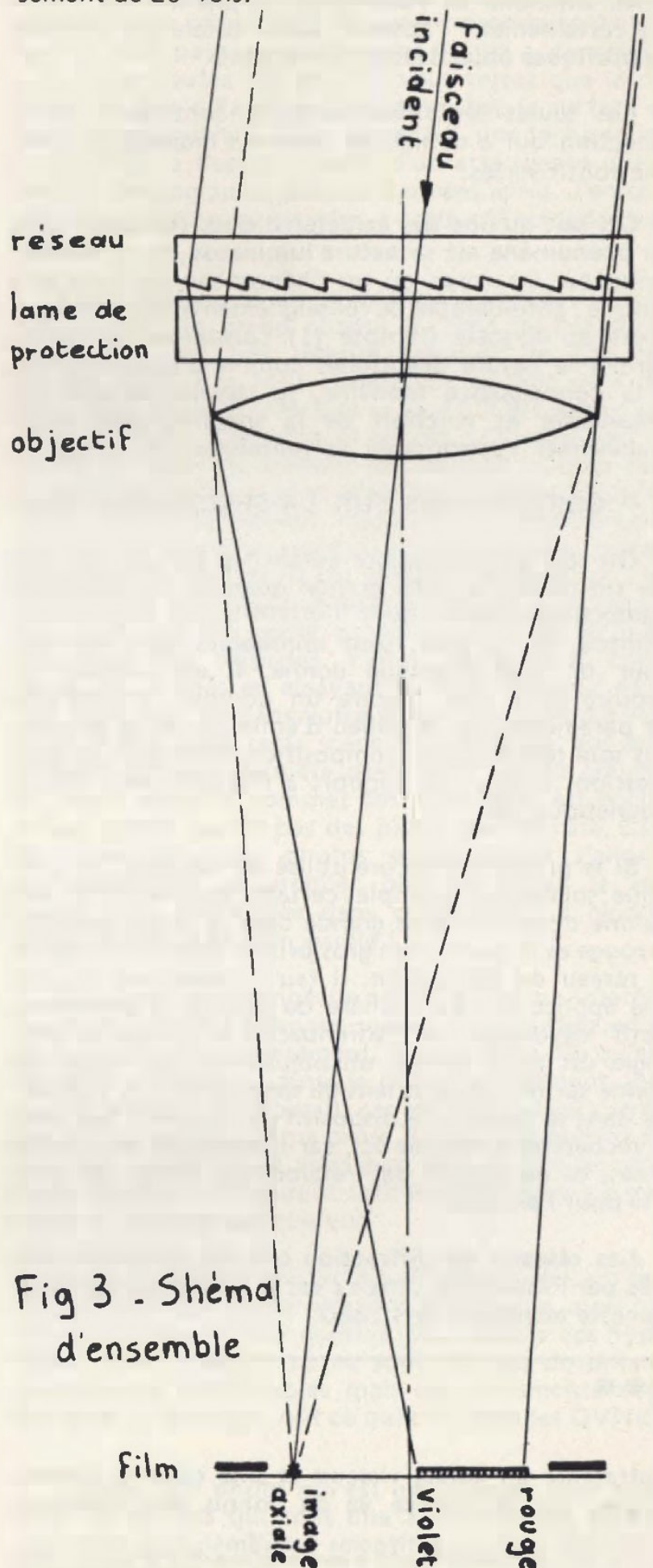


Fig 3 - Schéma d'ensemble

A titre d'exemple, un réseau de 600 traits conviendra avec un objectif de 50 ou 55 mm de focale, un réseau de 300 traits avec un téléobjectif de 135 mm.

Le cadrage de l'ensemble de l'image nécessite l'emploi d'un appareil réflex un 24 x 36 étant le plus indiqué.

Les appareils dits « professionnels » 4,5 x 6 - 6 x 6 - 6 x 7 - n'ont guère d'intérêt en raison de leur poids et de la focale de l'objectif nécessaire pour utiliser toute la diagonale du film.

IV — REALISATION PRATIQUE

On s'efforcera d'employer un objectif de très bonne qualité l'image donnée par un objectif médiocrement corrigé chromatiquement ne sera pas au point sur toute la longueur du spectre, ce qui nuira à la qua-

lité du cliché, comme sur le spectre de la figure 5 obtenu avec un objectif médiocre.

Des vitesses d'exposition lentes, de 2 secondes au 1/30 sont souhaitables pour les cas où le phénomène resterait immobile assez longtemps, une cellule peut être utile mais n'est pas indispensable.

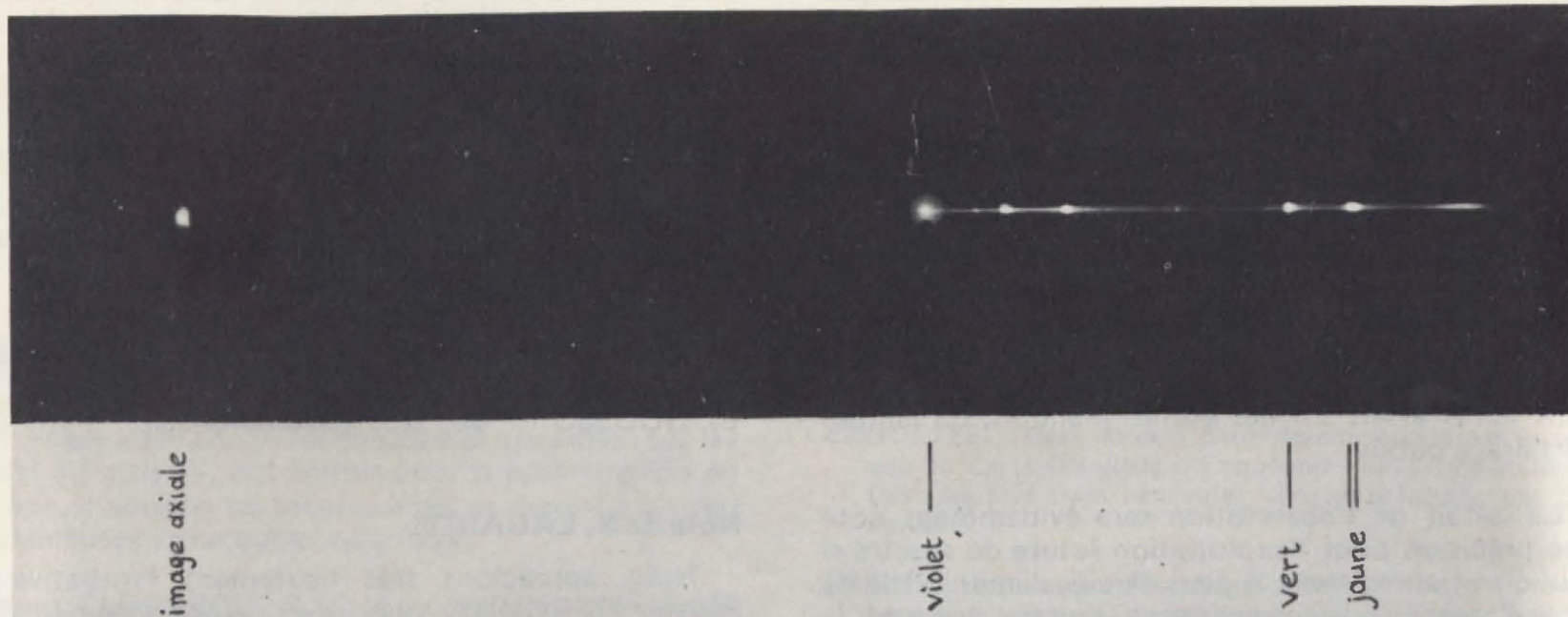


Fig 4. Spectre d'une lampe d'éclairage public à vapeur de mercure.

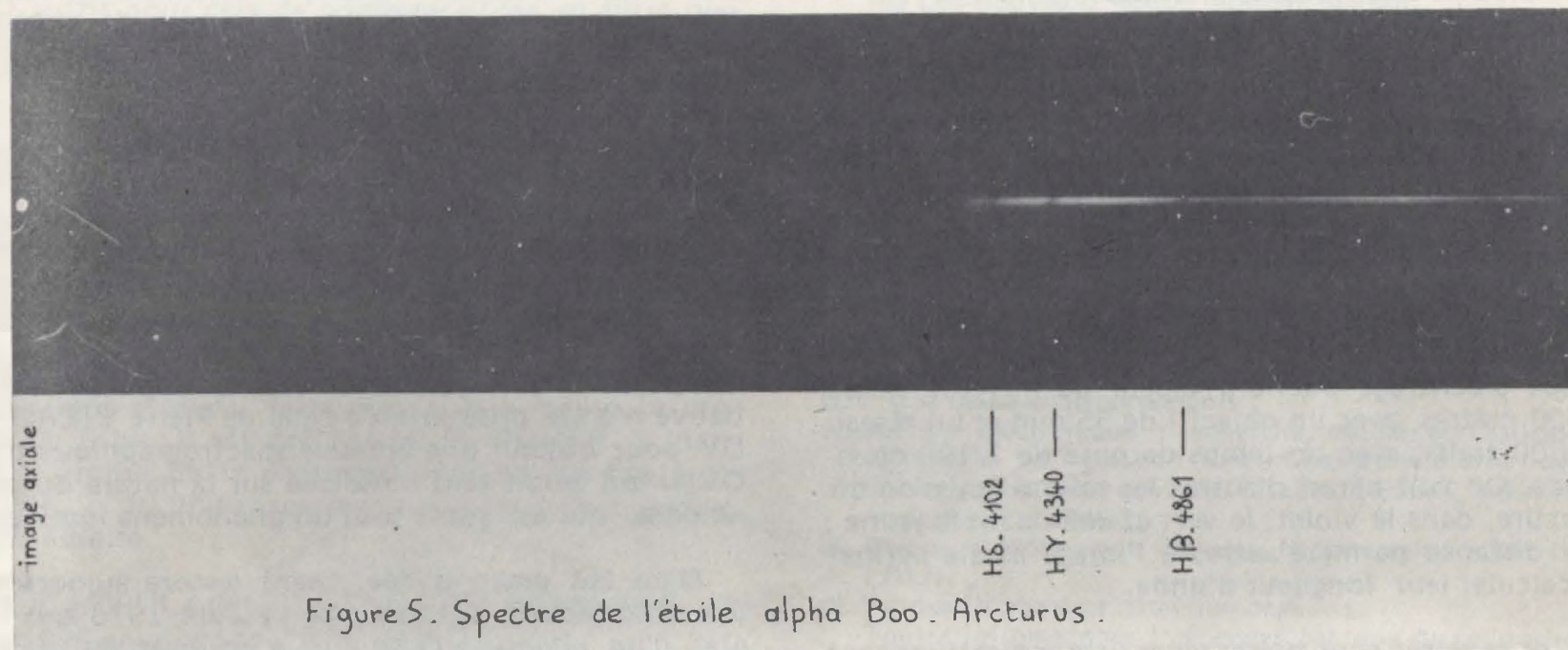


Figure 5. Spectre de l'étoile alpha Boo. Arcturus.

Le plus gros problème est bien sûr l'obtention d'un réseau. Un effort a été fait en ce sens par le Dr Herbison Evans de l'Université de Sydney (3) qui propose à un prix très faible un réseau plastique de 527 traits au millimètre ; malheureusement, ce réseau n'est pas blazé et ne restitue que 2 % de l'énergie lumineuse dans chacun des deux spectres de premier ordre. A titre de comparaison, le spectre d'une lampe d'éclairage public située à 400 mètres n'est pas obtenu en moins de 1/4 de seconde avec ce réseau, alors qu'il est exploitable au 1/1000 de seconde avec un réseau blazé. De plus, la qualité optique de ce réseau plastique, si bonne soit-elle en rapport de son prix, n'est guère compatible avec une exploitation scientifique sérieuse.

Il n'existe que quelques fabricants de réseaux au monde, un seul en France (4) que je remercie ici de son aide. Les réseaux par transmission (5) commercialisés par cette société sont constitués par une lame de verre de 8 à 10 mm d'épaisseur corrigée à $\lambda/4$ sur laquelle est moulé le réseau en résine Epoxy ; chaque réseau est livré avec un bulletin de contrôle interférentiel complet.

Les dimensions du réseau doivent être telles qu'elles couvrent toute la surface de l'objectif ; par exemple un réseau de 44 mm de côté convient pour un objectif 55 - 1,4, un réseau de 58 mm de côté couvre un téléobjectif de 135 - 2,5. A titre indicatif, un réseau 600 ou 300 traits / mm de 44 mm coûte environ 1200,00 Frs et un 58 mm 1600,00 Frs. Si l'on fournit la lame de verre support au constructeur, le coût du moulage-gravure seul est d'environ la moitié de ces prix. Pour les chercheurs débrouillards, il est possible de se procurer sur le marché de l'occasion (6) des lames optiques de récupération corrigés à $\lambda/4$ pour quelques francs ; j'ai ainsi pu me procurer un lot de lames de fermeture de périscopes allemands de fabrication Zeiss dans lesquelles j'ai taillé des lames supports de réseaux de très haute qualité. Ce procédé est d'autant plus intéressant qu'il est quasi indispensable de placer une 2^{me} lame optique de protection derrière le réseau pour éviter tout accident ; en effet, une trace de doigt malencontreuse détériorerait irrémédiablement le réseau.

Celui-ci doit simplement être placé devant l'objectif de l'appareil photo à l'aide d'une petite monture facile à réaliser ; sa perpendicularité n'a pas besoin d'être rigoureuse et une inclinaison sensible sur l'axe n'altère en rien l'image du spectre.

V — UTILISATION

Une erreur à éviter est l'utilisation d'une pellicule couleur, trop peu sensible ; l'étalonnage du spectre se fera en utilisant la formule de Fraunhofer (fig. 1) et la couleur n'y ajouterait rien.

Il faut utiliser en noir et blanc le film TRI — X de Kodak de loin le meilleur en rapport sensibilité/grain. Il faut prérégler l'objectif sur l'infini, au besoin l'y maintenir avec morceau de ruban adhésif, car il y a peu de chance de se trouver face à un phénomène situé à moins de quelques centaines de mètres !

Les temps de pose seront déterminés empiriquement après essais sur des étoiles planètes, ou lampes d'éclairage public.

Le détail de l'observation sera évidemment noté avec précision pour l'exploitation future du spectre si celui-ci est enregistré ; il peut être également utile de noter l'aspect du spectre vu dans le viseur au cas où le cliché serait raté.

Si des résultats sont obtenus, prendre contact avec la rédaction de LDLN, qui mettra leur auteur en rapport avec les scientifiques intéressés.

Le cliché de la figure 5 montre le spectre et la source axiale de l'étoile Alpha Bouvier (Arcturus) obtenu avec un objectif de 135 mm et un réseau de 300 traits avec une pose de 2 secondes ; on voit parfaitement les raies d'absorption de l'hydrogène de la série de Balmer ; l'objectif de médiocre qualité élargit le spectre dans le bleu alors qu'il est au point dans le rouge.

Le cliché de la figure 4 montre le spectre d'une lampe d'éclairage public à vapeur de mercure située à 400 mètres, avec un objectif de 55 mm et un réseau de 600 traits, avec un temps de pose de 1/100 de seconde. On voit parmi d'autres les raies d'émission du mercure, dans le violet, le vert et deux dans le jaune ; leur distance parmi d'autres à l'image axiale permet de calculer leur longueur d'onde.

Ces spectres sont présentés à titre indicatif et sont de médiocre qualité.

VI — CONCLUSION

Le coût de l'appareil pourra sembler prohibitif pour une chance de succès infime, surtout si l'on examine les résultats de la dernière soirée nationale d'observation qui n'a pratiquement rien donné.

Il convient de replacer cette étude dans son contexte ; en fait, cette recherche est l'aboutissement de deux ans de recherches expérimentales, qui semblent mettre en évidence une interrelation entre l'esprit humain et le phénomène OVNI qui convenablement exploitée, peut conduire le phénomène à se manifester à l'expérimentateur et être étudié de manière objective.

J'espère pouvoir aborder prochainement cet aspect qui pourrait se révéler capital pour l'avenir de la recherche ufologique.

Deux séries de spectres d'OVNIS ont peut-être été obtenus, mais demandent confirmation avant d'être présentés.

Je suis à la disposition de nos collègues intéressés, pour plus de détails sur la réalisation de l'appareil.

P.V. Juillet 1976

NOTES :

- 1) Discours sur l'esprit positif
- 2) 1 angstroëm = 1/10 000 000 de millimètre
- 3) L.D.L.N. n° 150 décembre 1975
- 4) JOBIN Yvon
16, rue du Canal
91.160 LONGJUMEAU
- 5) Il existe également des réseaux par réflexion.
- 6) GOUSSU — 66, Bd. Beaumarchais — Paris 11^e

Note de F. LAGARDE

Nous apprécions très hautement l'initiative de Pierre VIEROUDY que nous avons vivement encouragée alors qu'elle était en état de projet. Nous n'ignorons pas les frais que cela représente lorsqu'il faut acheter des accessoires qui font défaut : un réseau, un appareil de photo adapté . . . etc . . . et il faut être animé du plus pur esprit de la recherche pour mener à bien une entreprise de ce genre, quand on n'est pas un scientifique, et qu'il faut la payer de ses économies.

Encore aujourd'hui ce sont des amateurs qui indiquent le chemin à suivre aux scientifiques dans la voie des réalisations pratiques, et si nous nous en félicitons on ne peut que regretter que depuis plus de vingt ans l'étude du phénomène OVNI se soit cantonnée dans l'étude des témoignages qui sont si sujets à controverse de part le «bruit» qui les accompagne. Il est navrant de constater qu'aucune initiative n'a été prise jusqu'à celle de Pierre VIEROUDY pour obtenir une épreuve spectrographique d'un OVNI qui aurait tant renseigné sur la nature du phénomène qui est avant tout un phénomène lumineux.

Dans cet ordre d'idée, lisant encore aujourd'hui une information en date du 11 Juin 1976 qui fait état d'un ralentissement puis d'un arrêt du moteur d'une voiture en présence du phénomène, faisant suite à une liste imposante de témoignage, on ne comprend pas pourquoi les scientifiques qui en ont les moyens, ou qui savent où les trouver, n'ont pas encore tenté par divers procédés (très hautes ou hyper fréquences, magnétisme . . . etc . . .) de produire sur une voiture, moteur en marche, ces effets si souvent décrits qui sont une constance du phénomène. A défaut d'une analyse directe aléatoire cela aurait au moins permis d'avoir une idée de l'énergie qui est mise en jeu par le phénomène et d'éclairer le problème. Faut-il en déduire que les scientifiques qui s'intéressent au phénomène sont démunis d'imagination, ou bien que seule la dialectique les intéresse ? Il reste beaucoup de chemin à faire encore dans l'exploitation pratique des données qui sont recueillies, et il est temps de s'en occuper, le public commence à se lasser de discours.

Nous relevons dans la conclusion de cet article une petite phrase où il est question «d'une inter-relation entre l'esprit humain et le phénomène OVNI qui, convenablement exploitée peut conduire le phénomène à se manifester à l'expérimentateur».

Bien qu'il faille être très prudent dans ce genre de phénomène de corrélation qui demanderait à lui seul toute une explication, et sur les phénomènes OVNI qui pourraient lui être attribués, l'hypothèse de Pierre VIEROUDY n'est pas invraisemblable. Il y a des sujets exceptionnels, ceux que l'on connaît : Geller, Manning, Girard, . . . etc . . . qui «commandent» aux atomes métalliques de se plier (et bien d'autres choses). Mieux même, ces atomes «qui reçoivent l'ordre» ne l'exécutent pas toujours immédiatement et n'obtempèrent qu'après un délai parfois long, ce qui pourrait supposer une mémoire. Quand on sait que notre organisation biologique est constituée par des atomes

exactement semblables à ceux de la matière «inerte», on peut poser l'hypothèse que ce qui se passe entre un «médium» et un morceau de ferraille peut aussi se passer entre le même médium et le phénomène OVNI qui, quelle qu'en soit la nature est constitué des mêmes atomes, que nous mêmes et que la ferraille en question.

Cela est du ressort de la parapsychologie et il serait drôle que par ce biais on puisse réussir à ce que le phénomène se manifeste, là où on l'attend, avec une fréquence supérieure à celle que l'on pouvait espérer normalement.

O.V.N.I. APPEL DES SPECIALISTES (réunis à Poitiers) A TOUS LES PHOTOGRAPHES

Poitiers - 17 Juin — les deuxièmes «journées sur les OVNI à Poitiers», ont permis pour la première fois en Europe, d'aborder les inconnus qui se posent à propos des fameuses «soucoupes volantes».

Pour Claude POHER, chef du département scientifique du Centre national d'études spatiales, si l'on veut avancer dans ce domaine mystérieux «il faut se servir du public» et utiliser à plein les photos que ce même public prend des OVNI.

Il suffit pour cela de commercialiser un filtre que chacun ajouterait à son objectif et qui permettrait de prendre l'image du spectre des OVNI. Avec une telle photo, les spécialistes seraient à même immédiatement, de déceler toutes les caractéristiques encore inconnues aujourd'hui de ces objets mystérieux : la composition chimique, les quantités exactes de ces composantes, la température autour de l'objet, les pressions, les champs électriques et magnétiques, la vitesse.

Un industriel ayant fréquemment collaboré aux réalisations spatiales françaises a déjà réalisé ce modèle de filtre. Il est prêt, selon M. POHER, à prendre le risque de la commercialisation. Le but à atteindre : 10.000 exemplaires vendus à quelques francs l'unité.

(LE POPULAIRE DU CENTRE du Vendredi 18 juin 1976 envoi de M. CATINAT)

C'est une retombée pratique du plus haut intérêt du Congrès de Poitiers qu'il faut signaler. Il ne fait pas de doute que l'industriel est assuré d'écouler sa production en EUROPE s'il prend le risque d'une commercialisation. Nous l'assurons en tous cas d'une publicité gratuite et permanente et connaissant bien nos amis, en Angleterre, Belgique, Espagne, Italie il peut également compter sur leur appui. Nous ne pouvons que remercier M. Poher de son initiative à la portée de tous les possesseurs d'un appareil photo et nous souhaitons qu'elle se concrétise.

F.L.

NUMEROS DE LDLN
ENCORE DISPONIBLES :
VOIR PAGE 11

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 PARIS, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M.P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

- a) Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage.
- b) Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).
- c) Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.
- d) Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante :

M. TOUGERON Paul
57, rue Etienne-Dolet
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.)

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfor-verif, en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

LETTRE OUVERTE A M. SCORNAUX, à propos de son étude :

"UBATUBA (Brésil) : authentiques fragments
d'OVNI?" (LDLN 158 d'octobre 1976)

Je ne pense pas qu'il soit indispensable d'avoir l'esprit chagrin pour supposer que cette affaire ne soit qu'une bonne plaisanterie.

L'expérience, qui est la mienne et celle de beaucoup d'autres, montre que chaque fois qu'un témoin se dérobe derrière l'anonymat, chaque fois qu'un cliché original ne peut être produit pour des motifs divers, il y a anguille sous roche, et qu'il convient, tout en mentionnant le fait, de ne pas lui accorder une importance excessive en vue d'appuyer une hypothèse sur la nature du phénomène UFO.

Il est déjà difficile, sur place, de dégager la réalité d'un témoignage, cela l'est bien davantage lorsqu'on passe par des intermédiaires par correspondance, ou ce qui est pis par des articles de presse, tout en ne doutant pas de leur sincérité, ni de l'esprit critique de ces correspondants.

A propos d'esprit critique, vous avancez pour expliquer la conservation du magnésium, à l'intérieur des morceaux enflammés des échantillons, son rapide contact avec une importante masse d'eau froide. L'argument serait certainement valable s'il figurait dans le récit, or il n'y figure pas.

Le seul document mis à la disposition du jugement du lecteur est la lettre anonyme publiée in-extenso, et qui mentionne qu'un certain nombre de petits morceaux tombèrent près de la plage, le reste tombant dans la mer. L'auteur joint trois petits échantillons, assez menus pour tenir dans la lettre (le poids n'est pas indiqué). Quant aux autres, soit disant ramassés en grande quantité, on doit s'en tenir aux affirmations de l'auteur de la missive. Leur valeur comme argument est nulle.

S'ils existent, et s'ils sont d'un volume comparable à ceux qui ont été expédiés avec la lettre, il semble qu'il est fort improbable qu'ils puissent avoir été «ramassés» sous l'eau en grande quantité parce que quasiment invisibles. Du texte de la lettre j'imagine tout naturellement, sans rien forcer, sans idées préconçues, que tombant près de la plage, ils ont été ramassés sur le sol, en dehors de la grève, et non pas dans la mer.

Quel serait alors la valeur de l'argument que vous invoquez 3 ou 4 fois pour justifier la présence du magnésium grâce à l'action du refroidissement brutal produit par le contact avec une masse d'eau.

Je crains que votre argument ne soit plus subjectif que réel, et mis en avant pour justifier des analyses, car il ne figure pas explicitement dans les textes produits qui porteraient plutôt à penser comme je l'indiquais, qu'ils ont été ramassés sur le sol et non dans la mer. Le lecteur bien entendu jugera.

Je ne m'étendrai pas sur les analyses qui ont pour le moins le mérite de montrer combien elles sont dif-

ficiles. C'est une affaire de technologie, on analyse n'importe quoi, ce qui était d'abord plus important était d'être sûrs de leur provenance, et rien n'est moins bien établi autrement dit on place la charrue avant les bœufs et on raisonne à partir des analyses et non des faits . . .

On aurait retrouvé un pêcheur à qui «les vacanciers» auraient montré les échantillons. Ils lui en auraient parlé. On ignore si ce pêcheur se trouvait sur les lieux mêmes de l'incident. On aurait certes préféré qu'il y eut assisté, même de loin, ce qui aurait accrédité le récit. On n'en fait pas état, d'où l'on conclut qu'il n'a rien vu lui-même. L'argument n'est pas utilisable, on ignore le moment où la conversation a eu lieu et où elle a eu lieu. C'est une lacune bien regrettable.

Le fumiste qui désire se payer la tête des autres existe à tous les niveaux. Bien entendu le Dr Fontès n'est pas en cause, pas plus très probablement le journaliste Sued, le premier intermédiaire, flagomé à souhait par le correspondant anonyme à la signature illisible, par contre «l'innocence» des prétendus témoins est loin d'être établie, et c'est bien cela qui importait. Si existe quelque part des échantillons comparables à ceux analysés, et ils existent écrivez-vous, rien n'empêche de supposer qu'un fumiste éventuel n'y ait pas accès, la fumisterie n'en sera que meilleure et plus difficilement décelable. On aurait préféré que soient fournis des morceaux plus consistants, plus importants, hélas ! On n'a eu en possession que de menus fragments qui peuvent, je dis bien qui peuvent, avoir été «distracts» d'une fabrication ancienne existante et pour le moment sans application pratique. C'est une hypothèse gratuite dont vous fournissez les éléments.

Pour conclure, en dépit de votre article, bien documenté, dont vous laissez juge le lecteur, l'information dont vous faites état n'apporte aucun argument décisif en faveur de la matérialité technologique du phénomène UFO.

Je le regrette, tout aurait été si simple, si conforme à ce que pensent beaucoup d'ufologues sur l'existence d'engins interplanétaires, venant d'une planète lointaine en avance, oh ! combien, sur notre technologie.

F. LAGARDE

REPONSE DE M. SCORNAUX (extraits importants de sa lettre)

Après lecture attentive de vos arguments, je persiste à penser qu'il n'est pas indispensable d'être un incorrigible naïf pour supposer que l'affaire d'Ubatuba a de bonnes chances d'être authentique.

Vous invoquez l'anonymat des témoins : pour moi, il constitue au contraire une très forte présomption de leur sincérité. Je m'explique : un farceur se fait tôt ou tard connaître, cela fait partie de la nature même d'un canular. Faire parler de lui est la récompense du farceur pour son habileté. Un plaisantin qui ne rechercherait pas cette récompense est aussi inimaginable qu'un chien qui ne réclamerait pas son morceau de sucre après avoir «fait le beau» !

Vous discutez d'autre part le sens à accorder au mot « près » de la plage. Vous semblez penser que cette expression implique que les morceaux recueillis sont tombés hors de l'eau. Ce n'est pas ainsi que je l'ai compris : les fragments ramassés ont dû tomber dans l'eau peu profonde proche de la rive, de sorte que les témoins n'ont eu qu'à plonger la main dans l'eau (comme il s'agit d'une plage, on peut raisonnablement supposer que la pente est douce). Cette interprétation ne me semble nullement en contradiction avec le récit : c'est même celle qui m'est venue à l'esprit dès la première lecture, avant que j'aie lu la suite du texte de Fontes et que je sache que ce détail était important pour la corrélation du récit avec l'analyse.

Les morceaux étaient loin d'être d'une taille si petite qu'ils auraient été quasiment invisibles sous l'eau. Fontes précise que l'un des trois échantillons a été divisé pour l'analyse et que le principal fragment faisait encore 1,2 x 0,7 x 0,7 cm (Lorenzen, p. 128). L'échantillon original devait donc avoir plus d'un centimètre de diamètre, ce qui n'est pas invisible sous une mince couche d'eau.

A propos de quantité, on ne dispose effectivement pas de chiffres précis. Le fragment dont la taille est donnée pèse, puisque la densité du magnésium est de 1,74, 1,02 g. Fontes écrit aussi qu'un autre échantillon a été divisé en plusieurs parties dont deux pesaient 0,6 g chacune (Lorenzen, p. 109). La masse totale des échantillons doit donc être de « quelques grammes », comme l'écrit le Rapport Condon (pp. 96-97).

Il n'est certes pas impossible que le magnésium d'Ubatuba soit d'origine terrestre, mais à l'inverse, la mesure psychologique que représente l'anonymat prolongé d'un fumiste s'ajoute à l'improbabilité que des Brésiliens aient pu se procurer ce magnésium à teneur anormale en strontium, qui n'existait que dans quelques rares laboratoires aux Etats-Unis (à supposer même que les échantillons produits vers 1940 n'aient pas déjà été détruits en 1957 !).

Vous écrivez encore que le cas d'Ubatuba « n'apporte aucun argument décisif en faveur de la matérialité des OVNI ». Je suis bien d'accord, dans la mesure où un fait isolé ne peut jamais, en science, être considéré comme une preuve. Mais il ne faut pas non plus mettre un fait isolé « au frigo » : il faut le garder présent à l'esprit de manière à être prêt, si des faits analogues se reproduisent à l'avenir, à procéder aux comparaisons nécessaires, d'où peut alors sortir éventuellement une preuve véritable.

Le cas d'Ubatuba n'est donc pas une preuve de la matérialité des OVNI, mais néanmoins un indice, une présomption en ce sens. C'est le seul indice de ce type-là, mais il en est d'autres catégories et je compte y revenir dans des travaux ultérieurs. Je demeure en effet, et ne m'en cache pas, un partisan résolu de l'hypothèse extraterrestre. J'estime que c'est la seule hypothèse qui réponde présentement aux critères de la méthodologie scientifique, laquelle constitue un indispensable garde-fou contre les errements de l'esprit humain.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 1er OCTOBRE 1976. LAROQUE TIMBAUT (Lot et Garonne)

Vers 23 h M. PIC rentrait chez lui quand il vit sur la route au lieu-dit « Traverse », une grosse boule rouge très lumineuse; revenant quelques instants plus tard avec des amis ils purent tous, observer pendant un bon moment les déplacements et transformations de la boule avant qu'elle ne disparaisse brusquement.

(«Dépêche du midi» du 5.10.76)

LE 9 OCTOBRE 1976. AVEIRO (Portugal)

Entre 17 h 55 et 18 h 5 plusieurs personnes ont vu dans le ciel à une altitude de 3.4 kms, un objet cylindrique de couleur orangée, qui laissa une traînée de fumée avant de disparaître.

(«Journal de Noticias» du 11.10.76)

LE 15 OCTOBRE 1976. MULHOUSE (Haut Rhin)

Vers 23 h 15 M. Rapold a vu un point lumineux de la grosseur de l'étoile polaire mais d'un orange très brillant, se déplacer rapidement à haute altitude. Il aurait déjà vu ce même phénomène le 15 Septembre dernier.

(«l'Alsace» du 17.10.76)

LE 15 OCTOBRE 1976. PEYMEINADE (Alpes Maritimes)

Vers 18 h 30, M.P. Gragnoli a vu une boule blanche avec un point rouge évoluant au-dessus d'un quartier de Peymeinade, à 100 m d'altitude dans le sens N.S. L'engin sembla plonger soudain sur Auribeau avec 2 sortes de projecteurs. Puis la boule reprit de l'altitude avant de disparaître en direction de la mer.

(«Nice matin» du 19.10.76)

LE 24 OCTOBRE 1976. HOBLING (Moselle)

Vers 22 h sur la route de Herstroff à Hobling, M. R. Lucarelli a vu un engin de forme allongée de 15 m à une altitude de 100 m. Cet engin émettait des lumières rouges vertes et jaunes. L'engin a suivi l'automobiliste jusqu'à son garage avant de repartir vers le S.O.

(«L'Alsace» du 26.10.76)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : (LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 9 F.
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 34 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 34 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 35 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 35 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.
- 7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 11 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 36 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d' Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

9/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VAL-LÉE. Franco : 33 F. Citons parmi ses chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage - La fonction d'Oemii - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. Geller ? - Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir.

10/ **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES** par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vol permanents des OVNI). Franco : 46 F.

QUATRE NOUVEAUTES :

- 1/ **A LA RECHERCHE DES OVNI** par J. SCORNAUX et Ch. PIENS
Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'œuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente.
Franco : 10 F.
- 2/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD.
Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.
Franco : 56 F.
- 3/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST** par Ion HOBANA et J. WEVERBERGH.
Franco : 49F.
- 4/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE** par Donal E. KEYHOE.
Franco : 40 F.

VIENT DE PARAITRE

LE NOUVEAU DEFI DES O.V.N.I.

par J.-C. BOURRET

(en vente librairie des Archers «Service spécial LDLN» 13, rue Gasparin 69002 LYON C. C. P. 156-64 LYON).

Franco : 41,50 F.

un troisième album de bandes dessinées et photos « OVNI, DIMENSION AUTRE » par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître : d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. (Trancas et Santa Isabel en Argentine, Taizé, Le Malmont près de Draguignan, et les cas de l'Aveyron dont un dessin illustre la couverture de cet ouvrage).

Franco : 35 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4^e trimestre 1976.